

OKAMI

Revue fondée en 1986

3,00\$

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume : XIII

N° : 2

Été

Année : 1998

... VERS L'AVENIR ...



La vie humaine se perpétue par le couple

Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, J0N 1E0



le texte écrit au bas des armoiries

"Coupé, au chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au point d'Honneur, un doré or posé en tasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signet, avec les inscriptions: "Pro-Memoria" "Aperio-Libro"

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 1998

Président	M Jacques Bastien 545 rang L'Annonciation Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-6366
Vice-président	Dr Marc Bérubé 504 rang L'Annonciation Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-6114
Secrétaire	Mme Stella Dupuis-Mailhot 49 rue St-André Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-8806
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien 545 rang L'Annonciation Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-6366
Administrateur(e)s	M Pierre Bernard 405 rang Ste-Germaine Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-8556
	P. Louis-Marie Turcotte o.c.s.o. Abbaye Cistercienne 1600 chemin d'Oka Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-8361
	Mme Fleurette Maisonneuve-Fontaine 130 rue Lucia St-Jérôme QC J7Z 5T5	Tél. 450-565-6138
	M. Jean-Paul Ladouceur 348 21 ^e avenue Deux-Montagnes Qc J7R 4H1	Tél. 450-472-1418
	Mme Réjeanne Cyr-Bernard 405 rang Ste-Germaine Oka QC J0N 1E0	Tél. 450-479-8556

En première de couverture, nous avons la photo de Paul Richard et Annette Murray à l'occasion de leur mariage le 29 octobre 1932, en l'église de l'Annonciation d'Oka. Ils ont vécu ensemble plus de 65 ans. Ils eurent 5 enfants : Laurence, Carmen, Jacques, Guy et Marie-Paul. De plus, ils ont 17 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants. M. Paul Richard est décédé le 20 mars 1998.

En quatrième de couverture, une photo de mariage, à l'église de l'Annonciation d'Oka, montre dans la partie du haut l'extérieur de l'église et dans la partie du bas, l'intérieur. C'est l'oeuvre du photographe Germain Beauchamp de St-Eustache.

Tous les articles qui paraissent dans notre revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Notre revue Okami est publiée quatre fois par année aux saisons : printemps, été, automne et hiver. Les articles devront être remis au rédacteur en chef vers le 5 du mois, car les articles doivent être présentés au comité de la revue et ensuite, il faut faire les corrections nécessaires. Merci pour votre compréhension !

Cette publication a été préparée par Mmes Stella Dupuis-Mailhot, Fleurette Maisonneuve-Fontaine, Cécile Quirion-De Girardi, Réjeanne Cyr-Bernard, Dr Marc Bérubé et P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., rédacteur en chef.

SOMMAIRE

Première de couverture : Photo de mariage à Oka de Paul Richard et Annette Murray, 29 octobre 1932	01
Deuxième de couverture : Armoiries et membres du conseil d'administration	02
Sommaire	03
Mot du rédacteur en chef : Louis-Marie Turcotte	03
Historique d'une maison : 195 rue St-Joseph, Oka Pierre Bernard	04
Proverbes à propos de noces	11
Les mariages dans nos campagnes autrefois : J. Edmond Roy	12
Bagues, anneaux, alliances : E.-Z. Massicotte	14
Mariages à Oka jusqu'en 1960	14
Un contrat de mariage le 25 septembre 1915	18
Généalogie amérindienne : Pierre Bernard	21
Chronique municipale : Louis-Marie Turcotte	23
Hermas Lacroix : Fleurette Maisonneuve-Fontaine	24
Delphis-Adolphe Beaulieu, années de formation (suite) Cécile Quirion-De Girardi	27
Histoire de demain selon les journaux locaux	31
Une visite à la Société d'histoire d'Oka, 17 mai 1998 : Jeannine Landry-Bastien	32
Grey Owl (On tourne à Oka)	33
Actualités et commanditaires	35
Commanditaires	36
Troisième de couverture : bulletin d'adhésion, dépositaires, buts de la société	37
Quatrième de couverture : un mariage à l'Annonciation d'Oka, Germain Beauchamp	38

Mot du rédacteur en chef

Pour le premier OKAMI de l'année 1998, nous avons comme thème « On continue ». Nous venions d'avoir notre assemblée générale annuelle et nous avons deux nouveaux membres au conseil d'administration.

Comment continuer si ce n'est par le mariage ou le couple, c'est pourquoi nous parlerons du mariage et des noces d'autrefois et le nombre de mariages à Oka. Il est bon de savoir comment vivaient nos ancêtres. Les mœurs étaient à peu près les mêmes, il y a 200 ans, à Québec comme à Montréal. Le couple nous conduit « VERS L'AVENIR ». En première et quatrième de couverture, nous avons un mariage à Oka.

Ce couple qui vient de se former doit avoir un lieu pour se retirer et loger sa famille, il lui faut une maison. Nous avons donc l'historique de la maison du 195, rue St-Joseph, à Oka.

Vient ensuite une nomenclature des mariages à Oka jusqu'en 1960. Combien, y eut-il de mariages par famille ?

Il était donc logique de placer ici la généalogie indienne. Il s'agit d'une famille nombreuse d'Oka.

Comment connaissons-nous la vie dans une paroisse? Une source importante est la consultation des procès-

verbaux de la municipalité. Nous continuons donc notre chronique municipale.

Nous concrétisons notre recherche en nous arrêtant à Hermas Lacroix fermier sur la ferme St-Jean-Baptiste.

Retournons à l'église, où on continue à nous parler de l'un de ses peintres : Delphis-Adolphe Beaulieu.

Cette vie d'aujourd'hui se perpétue dans les mémoires par la chronique Histoire de demain qui codifie les titres d'articles concernant Oka dans les journaux locaux : L'ÉVEIL et LA CONCORDE. Ainsi, la revue OKAMI deviendra un instrument important de recherches pour l'avenir. Ensuite, viennent différents faits d'actualité. Parmi les actualités, il faut mentionner le tournage de « Grey Owl » sur une ferme d'Oka. Il y a aussi une rencontre de quatre sociétés d'histoire et de généalogie.

Encore un grand merci à nos généreux commanditaires qui nous aident à survivre. Encourageons-les.

Vous avez sans doute beaucoup de souvenirs à raconter! Écrivez-nous! Si vous le désirez, quelqu'un ira vous interviewer.

Historiquement vôtre
Louis-Marie-Turcotte, o.c.s.o.

Historique d'une maison

MAISON DU 195, RUE ST-JOSEPH, OKA

Pierre Bernard

Mon arrière-grand-père, Bernard Satagarat, avait obtenu cette maison lors d'un échange avec les Sulpiciens¹ en 1875. À son décès, il l'a léguée à son seul fils survivant, Joseph-Toronhiote Bernard-Satagarat. Joseph-Toronhiote y habitait encore lors de son mariage avec Adéline Sirois en 1915. Ils y ont élevé leurs enfants jusqu'à ce qu'ils fassent un autre échange avec les Sulpiciens, le 30 décembre 1925². Cette transaction de transfert le rendait propriétaire d'une maison située au 137, rue St-Jean-Baptiste, propriété qui appartient encore à la famille Bernard.

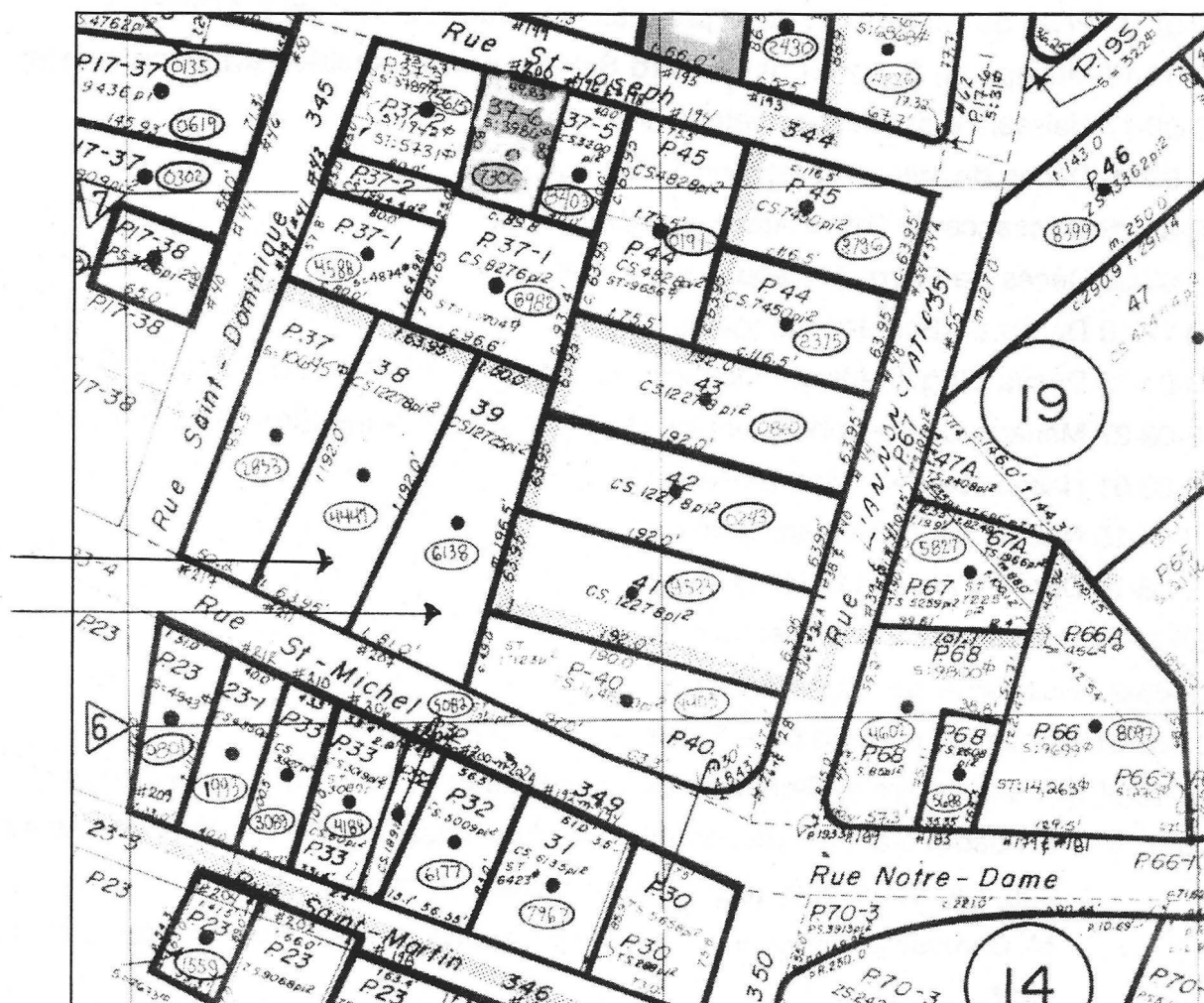
Avant d'habiter la maison du 195, St-Joseph, Bernard Satagarat habitait sur la rue St-Michel. Il est mentionné dans l'acte notarié du 27 février 1875:

"Bernard rétrocède au Séminaire de St-Sulpice, la jouissance d'un terrain sis et situé au village de la Mission du Lac des Deux-Montagnes de la contenance d'environ un tiers d'arpent sur le côté nord de la rue St-Michel dans le village Iroquois comprenant les numéros quatre vingt onze et quatre vingt douze sur l'ancien plan du village borné en front par la dite rue St-Michel, en arrière par la rue St-Joseph, du côté est par le lot No. quatre vingt treize et du côté ouest par le lot No. quatre vingt dix avec une maison et une étable dessus érigées."

Cette propriété aujourd'hui a été subdivisée. (Plan 1) Elle comprend les maisons de feu Eugène Vincent (211) et de Ubald Presseault, (207) situées sur la rue St-Michel, entre le stationnement du restaurant Le Faitout et l'ancienne maison de feu Honora Guindon (217). En se dirigeant à l'arrière vers la rue St-Joseph, nous rencontrons érigé sur cette propriété le Garage Denis Durand enr. (43, rue St-Dominique) ainsi que sa maison (200) et du côté est, la maison de M. André Sarrazin (198-196, St-Joseph, Plan 1).

¹- Acte notarié du 27 février 1875, notaire Clet Raizenne.

²- Acte notarié 30 décembre 1925, notaire U. Bussière.



Plan 1 : Rues du village d'Oka :

en bas, à droite, la rue Notre-Dame; en bas, à gauche, la rue St-Michel; de haut en bas, à gauche, rue St-Dominique; de haut en bas, à droite, rue l'Annonciation et en haut, rue St-Joseph.

Chronologie de la maison du 195, rue St-Joseph

Avant 1875, je n'ai aucune information.

1875-02-27 Prise de possession de la propriété par Bernard Satagarat-Atiatenenti.

1879-02-14 Mariage en 2^e noces de Bernard Satagarat avec Agathe-Kawennos Ignace.

1880-08-17 Naissance de Mélina-Atiatenenti Satagarat.

1880-08-29 Décès de Mélina-Atiatenenti Satagarat.

1882-03-28 Naissance de Pierre-Atiatenenti Satagarat.

1882-03-30 Décès de Pierre-Atiatenenti Satagarat.

1900-12-10 Décès de Bernard Satagarat.

1913-01-15 Décès d'Agathe-Kawennos Ignace 2^e épouse de Bernard Satagarat.

1915-09-27 Mariage de Joseph-Toronhiote Bernard avec Adéline Sirois à Montréal.

1916-08-01 Naissance de Mélina Bernard.

1919-04-15 Naissance d'Abraham Bernard.

1919-08-10 Décès d'Abraham Bernard.

1920-08-04 Naissance de Paul Bernard.

1923-03-23 Naissance de Marie Bernard.

1925-01-21 Naissance de mon père Fidèle-Kaneratiio Bernard.

1925-12-30 Échange entre le Séminaire de St-Sulpice et Joseph-Toronhiote Bernard.

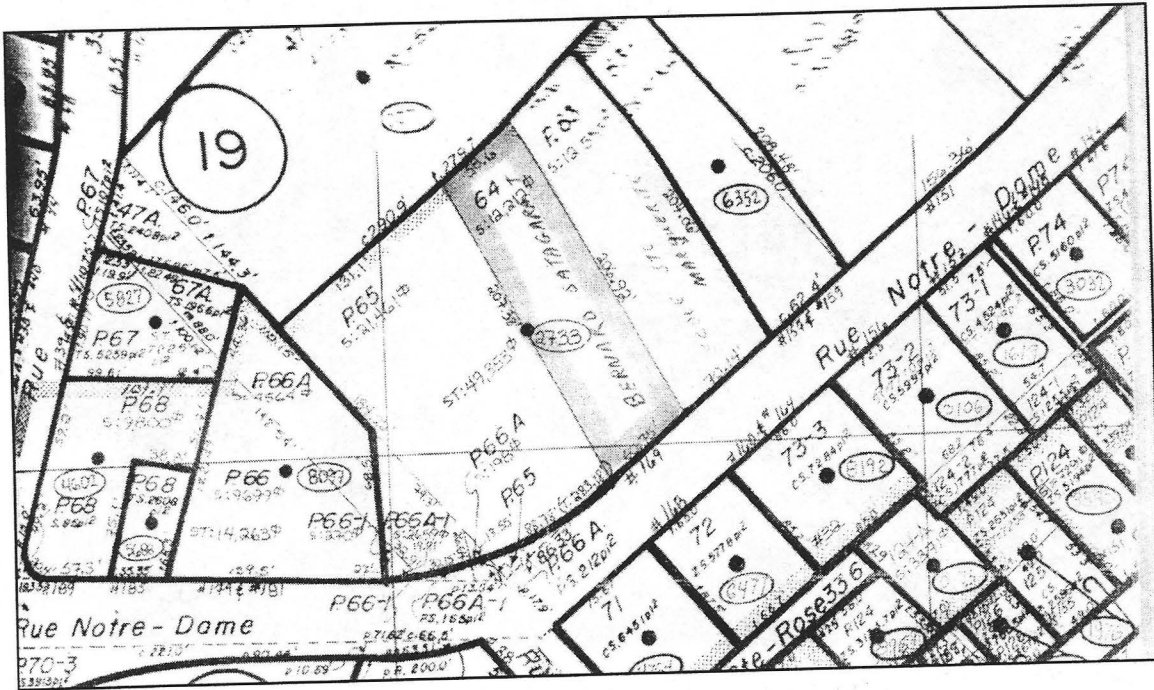
1926, En début d'année, déménagement de la maison de la rue Notre-Dame au 195, rue St-Joseph, (en 1998, c'est rue Des cèdres) Oka.

M. Damase Lamanque en a été le propriétaire après le déménagement de 1926.

M. Lamanque l'a louée un certain temps à M. Alphonse Guindon, époux de Victoria Godon et père de Jacques, Adrien, Gilles, Jean-Claude, Réjean, Paul, Robert et Rosemarie.

1997-04-15 Aujourd'hui, cette maison est la propriété de M. Yvon Lamanque. M. Lamanque y est né en 1939. Elle était auparavant érigée sur le lot # 64 (Plan 2) situé sur la rue Notre-Dame, près de la rue St-Pierre, sous l'actuelle école Ste-Marguerite-du-Lac (169), maintenant en ruines (Plan 2).

Selon Mme Rachel Lalonde-Crevier, cette maison était peinte en jaune et blanc avant son déménagement.



Plan 2 : Rues du village d'Oka

Source: Inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial. MRC de Deux-Montagnes. Sotar
septembre 1987. Fiche no: 299

Propriétaire: Annette Girard Lamanque

Type architectural: Modèle Québécois

Période de construction: 1790-1880

Intérêt du bâtiment réside dans :

la préservation de ses principales caractéristiques architecturales et sa mise en
valeur (restauration, rénovation)

Éléments d'intérêt à remarquer: Volumétrie, parements extérieurs, forme et disposition
des ouvertures, couleurs

Recommandations:

Éviter les ajouts d'éléments décoratifs inutiles (faux volets)



(Photo MRC de Deux-Montagnes 1987) maison du 195, rue St-Joseph



(Photo Pierre Bernard 1997) maison du 195, rue St-Joseph

Contrat d'échange de la maison de Bernard Sataragat
avec Messieurs de St-Sulpice (1)

3193

27 février 1875,
échange entre M.
Lacan et Bernard
Satagarat.
minute expédiée

x
seuls propriétaires
du dit Domaine du
Lac des deux montagnes

signature L. A. L.
C. Raizenne

+++
Le lot No quatre
vingt treize et
du coté ouest par
le lot No quatre vingt
dix avec une maison
et une étable dessus
érigées. A.L.
signature L.
C. Raizenne.

Pardevant Nous Clet Raizenne
Notaire public pour La province de Québec
résidant en la paroisse de l'Annonciation
du Lac des deux-montagnes dans le
District de Terrebonne et en présence du
terrain requis aux présentes Soussignés
Ont Comparus Messirre Jean
François Lacan prêtre du Séminaire
de St-Sulpice de Montréal maintenant
résident au dit lieu du Lac des deux
montagnes. Administrateur du Domaine
Seigneuriale du même lieu agissant
pour et au nom des Ecclésiastiques
du dit Séminaire de St-Sulpice^x d'une part
et Bernard Satagarat Iroquois -
Cultivateur demeurant au dit lieu du Lac
des deux Montagnes d'autre part.
Les quelles parties ont fait entr'elles les
conditions d'échanges qui suivent : savoir
le dit Bernard Satagarat rétrocède quitte
et abandonne dès maintenant à toujours
à Mes dits Sieurs Les Ecclésiastiques du
dit Séminaire de St-Sulpice ce qu'est
accepté par le dit Messirre Lacan Admi-
nistrateur. ~~À ce présent~~ La jouissance
d'un ~~xxxxxx~~ terrain sis et situé au village
du dit Lac des deux montagnes de la
contenance d'environ un tiers -
d'arpent sur le coté nord de la rue St-
Michel dans le village Iroquois comprenant
les Numéros quatre vingt onze et quatre vingt
douze sur ~~le plan~~ l'ancien plan du village
borné en front par la dite rue St-Michel, en
arrière par la rus St-Joseph, Du coté est par
+++
ainsi que le tout se poursuit, comporte et
étend de toute parts, circonstances
et dépendances

et dépendances bien connus du dit acceptant qui dit en être content et satisfait. -

Le dit Messirre Lacan agissant ès dite qualité d'Administrateur pour et au nom de Mes dits Sieurs Ecclésiastiques cède quitte et abandonne à titre de jouissance au dit Bernard Satagarat à ce présent et acceptant échangeiste pour lui et ses héritiers Sauvages un - emplacement sise et situé dans le dit village du Lac des deux montagnes et connu dans la nouvelle carte du village sous le No deux coté nord de la rue Notre-Dame borné en front par la dite rue Notre-Dame à l'ouest par le lot No un à l'est par le No. trois et en

pro-

fondeur par une ruelle de quatorze pieds longeant le cimetière avec une maison dessus construite. ~~de la cont~~ le dit emplacement de la contenance de trente deux perches et trois quarts de perches en superficie; ainsi que le tout se poursuit comporte et étend de toutes parts circonstances et dépendances bien connus du dit acceptant qui en est content et satisfait. pour du dit emplacement et dépendances par le dit Bernard Satagarat et ses héritiers Sauvages jouis à titre d'usufruit aux mêmes conditions des autres village Sauvages du village. C'est à dire que le dit Échangeiste Bernard Satagarat ne pourra vendre louer ni donner à quelque titre que ce soit le dit emplacement ou partie d'icelui à d'autres personnes qu'à des Sauvages domiciliés dans le village depuis au moins cinq ans

Au moyens de tout ce que dissus exprimé - les dites parties ~~ont~~ se transportent mutuellement

l'une suivans l'autre tous droits de jouissances et autres convenus, en ces présentes pour

par

0
 Ces échanges et
 permutaions -
 d'emplacement
 sont ainsi faites
 pour sans aucune
 suite ni retour
 de part et d'autre
 car ainsi a été
 convenu entre
 les dites parties
 signature L A L
 C.Raizenne

par le dit acceptant enjoués par et ainsi qu'il
 appartiendra.

0 pour exécution des présentes les dites parties
 élisent domicile en leurs demeures respectives
 auxquels lieu Ct U.

Dont acte sous le Numéro trois mille
 Cent quatre vingt treize Fait et passé au
 dit lieu du Lac des Deux montagnes en la
 procure du Séminaire L'an mil huit
 Cent Soixante quinze le vingtseptième jours du
 mois de Février après midi. en présence de
 Alphonse Langevin Cultivateur du même lieutémoin
 lequel a signé ainsi que le dit Messirre Lacan
 le dit Bernard Satagarat a déclaré ne savoir
 Signer de ce naquis afait sa marque
 lecture faite sept mots rayés sont nuls. deux -
 renvois bons.--

sa
 signatures Bernard x Satagarat Lacan pss
 marque

Alphonse Lacroix

Clet Raizenne

Notaire de la province de Québec

(1) Transcription intégrale

PROVERBES A PROPOS DE NOCES

Voyages de maîtres, noces de valets—Lorsque les maîtres sont en voyage, les valets font bonne chère.

Il n'est joie que de noces—Se dit lorsqu'on se divertit bien à quelque fête.

Le pain des noces dure encore—Se dit des maris qui continuent longtemps à être galants auprès de leurs femmes.

Faire noces de chien—Se marier pour la seule satisfaction des sens.

Arriver comme Tabourin à noces—Arriver quelque part fort à propos.

Cela va comme à des noces—Cela marche bien, sans obstacle.

Noces de mai, noces mortelles—Proverbe fondé sur une superstition qui règne en plusieurs pays, et qui a été transmise des païens aux chrétiens.

Tous jours ne sont pas noces—Les jours ne sont pas toujours gais comme aux noces.

Il n'a jamais été à de telles noces—Il n'a jamais reçu un pareil traitement. Ce proverbe se dit plutôt en mauvaise part.

N'être pas aux noces—Être dans une situation pénible, inquiétante. suite à la page 26

LES MARIAGES DANS NOS CAMPAGNES AUTRIÉFOIS

Que dire des fêtes qui accompagnaient jadis les mariages dans nos campagnes ? Il n'y avait pas de véritable noce à moins qu'elle ne durât trois jours et trois nuits. (1)

En 1790, l'évêque Hubert avait ordonné de ne plus marier que le mardi. Cela devint un tort réel pour les campagnes. Les noces qui n'étaient que de deux jours, le dimanche et le lundi, le furent bientôt de trois et de quatre parce que les habitants les anticipaient. Il est difficile pour un jeune de tenir la charrue le lundi quand il pense que le lendemain il sera un homme marié, disait le coadjuteur Bailly, grand censeur de son évêque.

Il fut un temps où une fille de cultivateur se mésalliait quand elle épousait un tailleur, un menuisier, un ouvrier quelconque, fut-il plus riche qu'elle.

Un riche habitant, dit M. de Gaspé, achetait à sa fille, en la mariant, une robe d'indienne, des bas de coton et des souliers chez le boutiquier. Cette toilette passait souvent aux petits-enfants de la mariée. (2)

Tous ceux qui devaient se marier avaient l'habitude d'appeler un notaire pour lui faire rédiger les clauses, traités et conventions de mariage ; c'était une grande cérémonie qui avait lieu ordinairement le dimanche précédant la noce et à laquelle étaient conviés tous les parents et les amis.

(1) Au commencement de la colonie, on était dans l'habitude de célébrer aussi les fiançailles, mais l'évêque de Saint-Vallier abolit ces cérémonies dès 1698.

(2) Le charmant conteur cite là quelques cas d'exception, il est évident, car, à l'ordinaire, le trousseau sans être abondant était convenable. L'épousée apportait toujours en dot quelques bestiaux, des animaux de basse-cour, du linge de maison et une petite somme en argent. Voici ce qu'apporta, en se mariant à Joseph Girard, Marguerite Bourassa, de la Pointe-de-Lévy (14 janvier 1807) : une cloque de drap, un chapeau, une paire de souliers, un casque, deux robes d'indienne, quatre paires de gants, trois jupons et trois mantelets, deux jupes d'étoffe, un habillement d'indienne, un corset, deux paires de souliers français, cinq nappes, six paires de bas de laine et de chaussettes, quatre paires de bas de coton, six mouchoirs de mousseline, six mouchoirs jaunes et bleus, un éventail, deux fontanges, sept chemises de toile, une pelisse d'indienne, une mante de mousseline, deux calines d'indienne, deux épinglettes, trois colliers de perle, soit une valeur de 357 francs et 8 sols.

Ces conventions de mariage sont à peu près toujours les mêmes. Les futurs époux promettent réciproquement se prendre l'un et l'autre par nom et loi de mariage pour mari et femme et légitimes époux, et icelui mariage faire célébrer et solenniser en face de la sainte église catholique, apostolique et romaine, le plus tôt que faire se pourra. Ils déclarent vouloir être communs en tous biens meubles et conquêts immeubles, suivant la *Coutume de Paris* usitée dans la province. Le futur dote la future d'un douaire préfix qui varie de cent cinquante livres à prendre en deniers comptants ou en meubles, suivant la prisée de l'inventaire, hors part et sans crue. Les linges et bijoux, à l'usage des époux, un buffet ou trois cents à cinq cents livres de vingt sols. Le préciput qui un coffre et le lit garni de la communauté forment aussi partie du préciput.

Enfin, en considération de la bonne amitié que les futurs époux ont l'un pour l'autre ils se font donation mutuelle de tous les biens que le premier survivant délaissera pourvu qu'alors il n'y ait pas d'enfants nés ou à naître du futur mariage, car en ce cas le don mutuel devient nul et caduc.

Au moment où le notaire lisait la clause de don mutuel, il s'approchait vivement de la fiancée et lui donnait un baiser sonore sur les deux joues. C'était un privilège reconnu de toute antiquité à ces bons notaires, et ils en usaient largement. Ce droit de prélibation était évidemment un vestige —mais combien dégénéré—des anciennes coutumes des seigneurs du moyen âge. Le futur mari qui avait déjà assisté à des cérémonies du même genre cherchait à devancer le notaire, mais ce dernier, toujours sur le qui-vive, prenait le soin de ne pas perdre gauchement le plus clair de ses honoraires. Il y avait parfois, entre les deux, une course folle pour savoir qui arriverait bon premier et c'était un des grands délices de la réunion. La victime se prêtait de bonne grâce à ce sacrifice voulu par la coutume.

J.-EDMOND ROY (1)

(1) *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. IV, p. 187.

BAGUES, ANNEAUX, ALLIANCES

Quelques contrats de mariage, qu'il s'agisse de roturier, de bourgeois ou de gentilhomme, spécifient qu'au cas de décès de l'un des époux, le survivant prendra par préciput, pour l'homme, ses habits et ses armes, pour la femme, ses bagues et ses bijoux.

Cette clause n'est pas insérée dans tous les contrats, ainsi que nous le disons ci-dessus. Nous ne l'avons notée que peu de fois, entre autres, dans les conventions matrimoniales du colon Jean Descarry, venu à Montréal en 1643 et qui épousa Michelle Artus, en 1654. Cependant, il est certain que le mot *bague* figure dans divers documents. Ainsi de tout temps, sous le régime français, il est question de bagues de laiton pour la traite. Les sauvages n'étaient infatués que de l'ornement, le métal les indifférait. Mais il y en eut de ces bijoux pour les blancs. Ainsi, le marchand taillandier Jean Milot, qui acquit le fief de Cavelier de La Salle, à Lachine, se plaint, au mois de juillet 1673, qu'on lui a volé une bague d'or ornée d'une pierre verte.

En 1748, il s'importait des *bagues à cachet*, en quantité. Était-ce aussi pour la traite ?

En 1757, l'ingénieur Claude-Michel Sarrazin, après le décès de ses père et mère, réclame des exécuteurs testamentaires diverses choses, entre autres : « une bague de diamants dont on avait offert 1500 livres ».

Moins précieuse en un sens, autant peut-être en un autre, fut celle dont il est question dans une chanson de voyageur à son départ pour la forêt vierge.

A cette occasion, le jeune amant certifie qu'à son retour, il fera un beau cadeau à sa blonde :

« Qu'emportera-t-il, à son arrivée ?
Une bague d'or et bell' ceintur' dorée.
La bague sera pour la mariée
Et la ceintur' pour la ceinturer.

Le chanteur glisse ici une lapalissade, pour la rime seulement, car les auditeurs pouvaient facilement imaginer

à qui servirait la ceinture. Mais la bague n'était pas le seul bijou à la mode. Il y en avait d'autres. Parlait-on alors des joncs, des anneaux, des alliances ? Avant de pénétrer plus loin, rappelons ici que les dictionnaires ne donnent pas (ce nous semble) des définitions bien tranchées sur les mots suivants :

« Le *jonc* est une bague dont le cercle a partout la même grosseur et ne porte pas de chaton ».

« La *bague* est un anneau qui est souvent orné de pierres précieuses, d'un cachet », etc . . .

« L'*anneau* peut être un jonc ou une bague » . . .

« L'*alliance* signifie l'anneau conjugal ou de mariage. »

Nous n'avons pas exhumé le mot *jonc* dans les archives notariales avant 1800.

Quant à l'*alliance*, mot très populaire, jusqu'en ces derniers temps, nous le trouvons dans les contrats du 18^e siècle.

L'anneau au sens de bague ou de jonc ne se relève pas dans les documents que nous avons compulsés, mais les chanteurs d'autrefois l'employaient presque exclusivement. Par exemple dans la plaintive complainte de *Marianson*, qui se larmoyait jadis dans toutes les veillées, la malheureuse héroïne fait la bévue de prêter ses trois *anneaux d'or* au perfide ami de son époux et cet acte inconsidéré vaut à l'innocente « dame jolie » une mort pénible.

Dans la chanson d'*Isabeau* et dans une autre, aux couplets presque semblables, la belle ayant perdu son *anneau d'or* se met à pleurer. Aussitôt, un des admirateurs de la charmante jouvencelle, plonge par trois fois pour repêcher le bijou, mais « à la troisième plonge, le galant se noya ».

Dans une chanson de voyageur, Louis Ménard qui vient de s'engager pour les « pays d'en haut » raconte sa dernière entrevue avec sa fiancée :

Au moment du départ, l'amoureux qui est fort tendre, prend la main de sa future et, en lui donnant un *anneau d'or* lui dit :

Sois moi toujours fidèle,
Je t'enverrai de mes nouvelles,
Par un oiseau au plumage le plus beau.

Dans une chanson de noces, très ancienne, la mariée clame avec fierté :

J'ai t'un *anneau d'or* que je porte,
Il fait le tour et l'rond de mon doigt,
C'est mon mari qui me le donna,
Pour finir ses jours avec moi.

* * *

Au XIX^e siècle, les dames portèrent des pendants d'oreilles en forme de cercles qu'on nommait des « anneaux. » Plusieurs Italiens, aussi des voyageurs, ornaient également de minuscules anneaux d'or les lobes de leurs oreilles. On leur attribuait la vertu de prévenir la surdité.

Est-il possible d'abandonner le sujet que nous venons de traiter sommairement, sans rappeler le rondel qui eut si grande vogue, en notre siècle et dont voici le premier quatrain :

Le cher anneau d'argent que vous m'avez donné
Garde en son cercle étroit nos promesses encloses ;
De tant de souvenirs, receleur obstiné,
Lui seul m'a consolée en mes heures moroses . . . (1)

* * *

De nos jours, au Canada, le mot *jonc*, vocable ancien et peu euphonique, s'emploie couramment pour l'*alliance*.

La locution, *bague de fiançailles* est aussi d'usage fréquent, mais des malins, en certains cas, s'obstinent à dire, que ce sont des « bagues de *finançailles*.

E.-Z. MASSICOTTE

Mariages à Oka

Rosario Gauthier et Lucien Rivest, c.s.v.

En 1970, Rosario Gauthier et Lucien Rivest, c.s.v. ont publié un répertoire des mariages du comté des Deux-Montagnes depuis la fondation de chaque paroisse jusqu'à 1960. Nous avons relevé tous les mariages d'Oka. Nous avons déjà publié les mariages par ordre alphabétique (vol. IX, no 4, hiver 1994, pp. 11, 12, 13 et 38).

Dans le présent numéro, la classification est faite suivant le nombre de mariages à Oka, du plus grand nombre, 25 au plus petit, 3 pour les 105 familles qui apparaissent sur la liste. - Les 67 familles qui ont eu deux mariages et les 205 qui n'en ont eu qu'un seul n'apparaissent pas sur cette liste. - Voici l'explication du présent tableau:

La colonne 1 indique le patronyme (nom du père), la colonne 2 le nombre de mariages dans le comté, la colonne 3, le nombre de mariages à Oka, la colonne 4, la page de la publication de Gauthier et Rivest.

1	2	3	4				
GUINDON	115	25	582-590	ARBIC	32	6	18-20
LAUZON	179	25	798-810	HERY aussi DUPLANTY	6	6	600
BOILEAU	74	22	114-119	LEGER	13	6	876-877
CHENIER	107	16	252-258	OUELLETTE	121	6	994-1002
DICAIRE	41	15	386-389	SABOURIN	50	6	1180-1183
TROTTIER	78	15	1277-1283	TREPANIER	11	6	1276-1277
PROULX aussi CLEMENT	198	14	1082-1095	BENSON	5	5	81-82
LAURIN (LORRAIN et LORRIN)	182	13	785-797	BRAULT dit POMINVILLE	21	5	137-138
MARENGER	18	12	931-932	BRAZEAU	67	5	139-143
LACROIX aussi LANGEVIN	49	11	670-673	BRUNET dit LETANG	187	5	159-172
LEFEBVRE	157	11	847-858	CHARLEBOIS	65	5	237-241
MALLETTE (MALET et MALLET)	42	11	924-927	CLEMENT dit LARIVIERE et PROULX	68	5	265-270
MASSON	35	11	941-943	DAGENAIS	42	5	308-310
QUEVILLON	26	11	1101-1103	FAUBERT-LECOQ	8	5	452-453
SEGUIN aussi LADEROUTE	38	11	1227-1229	GRANDMAISON aussi BARBARY	13	5	550-551
CARRIERE	188	10	193-205	JOANNETTE aussi DEPOCA	52	5	615-619
LALONDE	63	10	732-736	LEDUC	55	5	843-847
BERTRAND	63	9	90-94	ROUSSIN	8	5	1174
BINETTE	97	9	100-106	SAUVE voir LAPLANTE	74	5	1216-1221
GIRARD aussi LEBRUN	113	9	519-526	THEORET	65	5	1254-1258
LADOUCEUR	110	9	674-681	CADIEUX	42	4	174-177
LAMANQUE aussi MATHIEU	18	9	736-738	CHARETTE	109	4	229-237
BRISEBOIS	86	8	150-155	GAGNON	39	4	493-495
LABERGE	10	8	649	LAFLEUR aussi BIROLEAU et POIRIER	107	4	683-690
LANTHIER	97	8	758-765	LAFRANCE aussi DARAGON	76	4	700-705
LAROCQUE	64	8	772-776	LALLEMAND aussi STRASBOURG	20	4	729-730
SAINT-DENIS	53	8	1185-1189	LANGLOIS aussi TRAVERSY	27	4	754-756
SAINT-JACQUES dit CHEVAL	106	8	1190-1197	LAVALLEE aussi BOUCHARD	50	4	810-813
SAINT-PIERRE aussi BRAYER-BREYER et BRIERE	42	8	1204-1207	PILON	84	4	1053-1059
BEDARD	19	7	63	POIRIER aussi DELOGE et LAFLEUR	116	4	1062-1070
CATAFORD	33	7	207-209	AMARENGER	36	3	10-12
DUMOULIN	92	7	419-425	ANDRÉ dit LAFONTAINE	9	3	15-16
DUROCHER	21	7	436-437	BEAUCHAMP	166	3	43-54
LANGEVIN aussi LACROIX	40	7	752-754	BERTHELET	34	3	86-88
LEGAULT aussi DESLAURIERS	237	7	860-876	BLAIS	52	3	108-112
PATRY	18	7	1035-1036	CARDINAL	56	3	187-190
RABY	36	7	1104-1106	CHARBONNEAU	189	3	217-229
RENAUD aussi LOCAS	100	7	1116-1124	CHEVALIER	4	3	259
TESSIER aussi LAVIGNE	28	7	1253-1255	DAOUST	103	3	317-324
				DESROCHERS aussi BRIEN	11	3	378-379
				FILION	127	3	463-472
				GIVOQUE aussi LAROSE	14	3	535-536
				GODIN aussi CHATILLON	71	3	538-542
				GRATTON	113	3	552-559
				GROULX	54	3	570-573
				HEBERT aussi LECOMPTE	11	3	598
				HUSEREAU (USEREAU) aussi LAJEUNESSE	18	3	607-609
				KAPEIA	3	3	629
				KARENHONTON	3	3	629
				LABELLE	210	3	635-648
				LABONTE	36	3	650-652
				LABROSSE aussi RAYMOND	67	3	653-658
				LACOMBE	36	3	667-670
				LALANDE aussi LATREILLE	191	3	715-728
				LEBLANC	84	3	823-829
				LECLAIR ou LECLERC	39	3	836-839
				LECUYER	31	3	841-842
				Mc DONALD	6	3	907-908
				MURRAY	6	3	978
				PERILLARD (PERIARD) aussi BOURGUINON	29	3	1040-1042
				RICHARD	17	3	1128-1129
				ROCHON aussi JACQUES	157	3	1154-1164
				ROULEAU	18	3	1170-1172
				ROY	57	3	1175-1179
				VEZINA	13	3	1309-1310
				VINCENT	6	3	1320-1321

No. 11856

Le 25 Septembre 1915

M A R I A G E

entre

Monsieur Joseph Beranard

avec

Demoiselle Adeline Sirois

1ère Copie

*Reçu le 3/15
33329
J. Beranard*

A.C.A. BISSONNETTE N.P.
SAINT HENRI DE MONTREAL.

L'AN MIL NEUF CENT QUINZE, le vingt-cinquième
jour du mois de Septembre.

DEVANT MRE ACHILLE C.A. BISSONNETTE, notaire
public pour la Province de Québec, résidant et pratiquant dans
la Cité et le District de Montréal soussigné.

ONT COMPARU:-

Joseph Beranard, journalier de-
meurant à Oka, fils majeur de feu Satagareth Beranara avec
feue Dame Marina Periard, son épouse, stipulant pour lui et
en son nom D'UNE PART:

ET Demoiselle Adoline Sirois, fille majeure
de Montréal, issue du mariage de Olivier Sirois, journalier
du même lieu, avec feue Dame Adina Plante, son épouse, stipulant
pour elle et en son nom D'AUTRE PART.

LESQUELLES PARTIES ont arrêté ensemble, les
conditions civiles du mariage projeté entr'elles de la ma-
nière suivante:-

Il n'y aura pas de communauté de biens entre
les FUTURS EPOUX, dérogeant à cet effet, à toutes lois à ce
contraires: en conséquence ils seront séparés quant aux biens
et chacun d'eux jouira séparément et à devis de tous ses
biens meubles et immeubles, fruits et revenus d'icoux présents
et à venir et en aura la pleine et entière administration
sans qu'il soit besoin à la future épouse d'aucune autori-
sation spéciale dans aucun cas.

Les dits FUTURS EPOUX ne seront pas tenus des
dettes, l'un de l'autre contractées avant ou après la célé-
bration de leur futur mariage, chacun d'eux devra s'en acquit-
ter sur et à même ses biens propres, sans que l'autre ni ses
biens n'en soient aucunement tenus.

Le FUTUR EPOUX sera seul chargé des frais du
mariage, de l'entretien de la future épouse, ainsi que des ----
enfants



*enregistré à ce
trois décembre 1915
not. 5544 H. Roupin*

enfants à naître du futur mariage et de leur éducation, le tout selon ses moyens et sa position sociale.

Les biens de la FUTURE épouse qu'elle a, quant à présent, qu'elle apportera avec elle ou qui lui écherront par la suite, ceux dont elle pourra faire acquisition durant le futur mariage, soit linges, meubles, meubles meublants, argenteries, bijoux et autres effets ⁽¹⁾ marqués à sa marque ou initiales ou celles de sa famille, seront considérés et --- réputés lui appartenir de plein droit, sans qu'elle soit tenue d'en constater la propriété, par aucun titre ou reçu.

Il n'y aura pas de douaire en faveur de la FUTURE EPOUSE, cette dernière y renonçant tant pour elle même que pour ses enfants à naître.

EN considération du futur mariage, les futurs époux ne font donation mutuelle ; égale et reciproque de tous les biens, meubles et immeubles, droits et actions, mobiliers et immobiliers, quel qu'en soit la nature, qui pourront appartenir au premier mourant, lors de son décès, pour le survivant en jouir, faire et disposer en pleine et absolue propriété, comme de chose lui appartenant.

TEILLES SONT les conventions des parties arrêtées ce jour, en présence du notaire soussigné.

DONT ACTE, fait et passé dans la Cité de ----- Montréal, dans l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an susdits, sous le numéro onze mille huit cent cinquante-six des minutes de son répertoire.

Et après lecture faite, les parties ont signé avec leurs amis, en présence du notaire soussigné.

(SIGNED)

Joseph Beranard.
Adeline Sirois.
Alphonse Larivière
Gilbert Verville
A.C.A. Bissonnette, N.P.

VERAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon étude.

Mon renvoi bon

A. Bissonnette
A.P.

GÉNÉALOGIE AMÉRINDIENNE

Pierre Bernard

Sixième génération

Les enfants de François-Kaniakaroton Dicaire et de Martine Karakwenta Dicaire.

1.4.4.5.1.2 Agathe Dicaire est née et elle a été baptisée à Oka le 10 août 1875. Elle est métis Iroquoise-Nipissingue. Elle a épousé Joseph Legault-Deslauriers le 22 novembre 1897 à Oka. Joseph était le fils d'Évariste et d'Hostie Lacroix. Ils eurent quatre garçons et sept filles.

- 1.4.4.5.1.2.1 Alphonse Legault-Deslauriers, n. 26-04-1899, b. 27 id. Oka, d. 01-10-1955, m. 06-12-1924, Marie Arcan.
- 1.4.4.5.1.2.2 Marie-Louise Legault-Deslauriers, sans information.
- 1.4.4.5.1.2.3 Martine Legault-Deslauriers, n. et b. 21-05-1901 à Oka. d. 1931, m. Henri St-Georges.
- 1.4.4.5.1.2.4 Paul Legault, n. et b. 01-05-1903 à Oka, d. 1919.
- 1.4.4.5.1.2.5 Cécile Legault-Deslauriers, n. 30-10-1904, b. 31-10-1904 à Oka, d. 14-03-1958, m. Paul-Émile Théoret.
- 1.4.4.5.1.2.6 Gracia Legault, n. 25-02-1906 b. 26 id. à Oka.
- 1.4.4.5.1.2.7 Arthur Legault, n, et b. 31-05-1907 à Oka.
- 1.4.4.5.1.2.8 Daniel Legault, n. 25-10-1908, b. 26 id. à Oka, d. 25-07-1971, 1^{er} m. Hélène, 2^e m. 26-10-1940, Gabrielle Daoust.
- 1.4.4.5.1.2.9 Joséphine Legault, n. -03-1910, d. 01-04-1910, s. 02-04-1910 à Oka.
- 1.4.4.5.1.2.10 Rita Legault, n. et b. 16-09-1912 à Oka, d. 20-10-1951, m. James Steffon.
- 1.4.4.5.1.2.11 Geneviève Legault, n. et b. 21-10-1913 à Oka, d. 26-08-1979, m. John Orr.

1.4.4.5.1.5 Mélanie Dicaire est née le 21 juillet 1882. Elle a été baptisée le 22. Elle a épousé Magloire-Arosen Roussin (Arosen se traduit par (Écureuil)) le 23 janvier 1900 à Oka. Magloire est né le 4 août 1877 à Oka. Il est décédé le 8 juin 1957. Les parents de Magloire étaient Amable-Tireska-Arosen Roussin et Marie Richer. Mélanie et Magloire ont eu sept garçons.

- 1.4.4.5.1.5.1 François Roussin, n. et b. 06-04-1901 à Oka. m. 29-01-1923, Léontine Lachance.
- 1.4.4.5.1.5.2 Albert Roussin, n. -04-1901, b. 06-04-1901 à Oka.
- 1.4.4.5.1.5.3 Benoît Roussin, n. 11-09-1903, b. 12-09-1903 à Oka, m. Alexandrine.
- 1.4.4.5.1.5.4 René Roussin, n. 07-09-1905 à Oka. d. 196? id. m. 15-02-1927, Irène Laperrière.
- 1.4.4.5.1.5.5 Rodolphe Roussin, n. 02-12-1907, à Oka, b. 03 id. d. 198?, m. 25-05-1927, Lumina Duguay.

- 1.4.4.5.1.5.6 Léopold-Alphonse Roussin, n. et b. 29-11-1913 à Oka, d. 07-05-1995 à Oka, s. 10 id. 1^{er} m. 10-08-1935, Fernande Charbonneau, 2^e m. 11-11-1939, Gilberte Dequire, 3^e m. 28-04-1977, Anne-Marie Casallaspro.
- 1.4.4.5.1.5.7 Amédée Roussin, n. 28-09-1916 à Oka, b. 29 id.

1.4.4.5.1.10 Louise Dicaire est née à Oka le 8 août 1889. Elle a été baptisée le 9 du même mois. Elle a épousé William Étienne le 14 février 1907 à Oka, United Church. William était le fils de François-Xavier-Aionwatha Étienne et de Catherine-Kawennaïen Léon. Louise et William eurent 3 garçons et 6 filles.

- 1.4.4.5.1.10.1 Paul Étienne, n. 31-12-1907, Oka United Church b. 31-01-1908 id. d. 06-04-1983, s. -04-1983 id.
- 1.4.4.5.1.10.2 Daniel Étienne, n. 01-03-1909, b. 10-11-1915, à Oka L'Annonciation, m. 1411-1931, Oka United Church, Marie Laforce.
- 1.4.4.5.1.10.3 Jeanne Étienne, n. 28-06-1911, b. 02-01-1912 Oka L'Annonciation, d. 18-01-1916, s. 19-01-1916, id.
- 1.4.4.5.1.10.4 Agathe Étienne, n. 27-09-1913, b. 17-03-1919, Oka, L'Annonciation.
- 1.4.4.5.1.10.5 Angélique Étienne, n. 27-12-1915, b. 25-01-1916 à Oka, L'Annonciation, d. 07-11-1918, s. 08-11-1918, id.
- 1.4.4.5.1.10.6 Salomon Étienne, 27-05-1920, b. 02-08-1920, à Oka, L'Annonciation.
- 1.4.4.5.1.10.7 Flore Étienne, 02-08-1922, à Oka, b. 06, id. m. William Kostnik.
- 1.4.4.5.1.10.8 Thérèse Étienne, n. 29-01-1928, b. 16-03-1928, à Oka, L'Annonciation,
- 1.4.4.5.1.10.9 Béatrice Étienne, n. 16-12-1929, b. 11-09-1930 à Oka, l'Annonciation, d. 12-01-1987, m. Proulx.

1.4.4.5.1.12 Christianne Dicaire est née le 4 décembre 1895. Elle a été baptisée le 6 à la paroisse L'Annonciation d'Oka. Elle a épousé le 16 février 1916 ici à Oka, Amédée Joannette fils de Alexandre et Malvina Sarrazin. Ils eurent une fille.

- 1.4.4.5.1.12.1 Éva Joannette, n. 30-03-1919 à Oka b. 31 id.

Je termine ici la descendance de Pierre Dicaire et de Cécile Risse-Vice avec les enfants des couples de la sixième génération. Ces enfants sont de la septième génération et plusieurs sont encore parmi nous.

J'ai vérifié dans le répertoire des mariages d'Oka pour voir la prochaine descendance à faire paraître dans cette revue. Quelle surprise! Le troisième mariage mixte: Pierre Dicaire et Cécile Rice le 07-02-1743, Cécile est la fille de Julien Anenharison. Nous retrouvons les mêmes personnes, Cécile est la fille de Julien Nelson, l'ombre au tableau est que ce second mariage est daté du 07-02-1746, donc trois ans plus tard. Appel à tous ! Si quelqu'un possède la clé de cette énigme, prière de la faire parvenir à la direction de cette revue.

Merci de votre aide.
Pierre Bernard.

Chronique municipale

Louis-Marie Turcotte

Nous continuons notre chronique municipale et cette fois-ci avec l'année 1887.

Pour avoir plus de renseignements sur les chroniques précédentes et la signification des abréviations voir OKAMI vol. XIII no 1 printemps 1998, p.26 et 27.

1887

3 janvier 1887 (186-187): aj. Sévère Joannette, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Labrosse, Noël Chené, Isidore Lalonde, Adélard O. Harbour, Georges N. Fauteux

Un avis de Charles Brosseau pour la clôture sur la montée St-Isidore en travers de sa terre

Commun accord = question remise

Lafleur + Chené = insp. autorisé à faire l'ouverture du ch. neuf de St-Isidore le 15 mai

187- Harbour (amend) + Labrosse (Ici il est écrit Moïse) = remis

Lalonde vote pour amend

7 février 1887 (188-191): Assermentation de Sévère Joannette et Olivier Monscion dit Lamouche comme conseillers. Souvent on écrit seulement Monscion ou seulement Lamouche

189- Assermentation de Sévère Joannette comme maire et Georges Fauteux, secrétaire -trés.

188- Sévère Joannette, Adélard O. Harbour, Olivier Monscion dit Lamouche, Noël Chené, Isidore Lalonde, Jean-Baptiste Lafleur, Hyacinthe Tessier, Georges N. Fauteux

Lafleur + Chené = Sévère Joannette, maire

189- Lalonde + Chené = Georges N. Fauteux, secrétaire-trésorier à \$90.00

Tessier + Lalonde = Loyer de la salle de Noël Chené continué à \$9.00

Clôture demandée par Charles Brosseau

Lafleur + (190) Lalonde = Procès-verbal amendé pour faire fermer le ch. ou les clôtures non requises à partir du ch. de Ste-Sophie jusqu'au ch. à l'encontre du ch. neuf de St-Isidore

Requête soumise au conseil demandant un Règlement pour faire des trottoirs dans le village

Harbour + Lalonde = proc. séan.

Insp. mesure longueur de la Rue Notre-Dame à partir de Xavier Lefebvre, voiturier, aller à Alphonse Lacroix et Rue de L'Annonciation partir du proposeur(?) jusque chez Isidore Lalonde et jusqu'au cimetière et de la Rue St-Michel à partir de Léonard Carrière jusqu'à la Rue de L'Annonciation; de la Rue des Anges à partir de M. Séguin jusqu'à la Rue de l'Annonciation

7 mars 1887 (191-195): Sévère Joannette, Adélard O. Harbour, Olivier Monscion, Noël Chené, Isidore Lalonde, Jean-Baptiste Lafleur, Hyacinthe Tessier, Georges N. Fauteux

Il a été statué et ordonné par le dit conseil le Règlement qui suit:

1^o Trottoirs faits:

Rue Notre-Dame: de Nicolas Faubert à chez Charles Lauzon des 2 côtés jusqu'à L'Annonciation

Rue L'Annonciation: des 2 côtés jusque vis-à-vis Isidore Lalonde et du côté du cimetière 1 seul côté, jusqu'à la porte du cimetière

Rue St-Michel: 2 côtés jusque Chez Paul Tarki et delà 1 côté jusque Léonard Carrière

Rue des Anges: 1 côté jusque M. Séguin

2^o 3 madriers de largeur pas moins de 10 pouces de large. chaque madrier, en pruche de 3 pouces d'épaisseur fournis par Corporation

3^o confection, entretien et dépense exceptés des madriers à charge du propriétaire

4^o En bon ordre selon désir de l'Insp.

5^o Travaux commenceront aussitôt madriers arrivés

6^o Présent Règlement force et effet jusqu'à révocation ou amend

7^o Présent Règl. exécuté sous surveillance de l'Insp. arrond

8^o Si madriers à changer aux frais du proprio

9^o Présent Règl. abroge les autres

10^o Règl sera lu 2 fois et adopté sur motion

Harbour + Lalonde = Règl. adopté

En marge, nous lisons que ces règlements seront amendés le 6 avril 1908 et le 8 novembre 1909, signé R. Charest secr-trés et un règl. le 6 mai 1912

195-Rôle d'éval. amend.:

Harbour + Chené = Maurice Ladouceur à la place de Duncan Ladouceur sur la terre de Etienne Ladouceur

= Jean-Baptiste Sauvé remplacé par Xavier Sauvé

Note du rédacteur en chef. Vu l'abondance de textes, il a fallu réduire cette chronique car elle couvrirait trois pages.

Au prochain numéro ...

HERMAS LACROIX

Fermier et employé du Séminaire

Fleurette Maisonneuve-Fontaine

M. René Marinier, p.s.s. mentionne dans ses recherches sur les fermes sulpiciennes que la ferme St-Jean-Baptiste dont il sera question subséquentement existait déjà en 1869.

D'autre part, M. Urgel Lafontaine, p.s.s. nous informe dans le cahier # 14 de « Fermes et Fermiers » qu'Hermas Lacroix aurait occupé la maison de la barrière de la Commune du côté Nord-Ouest. Cette maison était située sur la ferme St-Jean-Baptiste et Hermas Lacroix aurait été gardien de la barrière et en même temps s'occupait de cultiver la ferme, et ceci de 1877 à 1903.

L'emplacement le plus probable de la ferme selon nos sources de renseignements actuelles serait situé sur le lot P17-192, en partie dans le Village et en partie dans la paroisse d'Oka sur le rang du Milieu et connu dans les années 1980 sous le nom de « Ferme Mathers ».

Note : Les mots soulignés ici le sont dans l'original. Le texte original est italique avec ses tournures de phrase.

La maison du fermier a été transportée à la barrière de la commune (au Nord Ouest). Le fermier était en même temps le gardien de la barrière. Il cultivait quelque 15 à 20 arpents enseménçait de petits terrains indiens, etc...

HERMAS LACROIX, fils de Joseph Lacroix et d'Apolline Thibault (petit fils de François Lacroix dit Langevin et de Josephte Rocheleau), cultiva ces quelques arpents de terre et occupa la maison de la barrière 26 ans durant 1877 à 1903.

Au printemps 1903, il entra au service du Séminaire comme chauffeur du Presbytère et de l'église en hiver et en été comme réfectoier, chambrier, etc. fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de sa vie. Il est décédé le 24 novembre 1924, quelques jours avant Raphaël Charest, son cousin qui, lui, mourut le 6 novembre de la même année. Hermas était dans la soixantaine lors de son décès, probablement né à Vaudreuil.

Hermas Lacroix était un des dignes et nombreux descendants de François Lacroix, que M. Humbert avait fait venir de Vaudreuil pour lui confier la première ferme de la mission la ferme St-Vincent de Paul. Hermas Lacroix a vécu dans le célibat, c'était un excellent chauffeur. Durant les vingt et un ans qu'il a chauffé le Presbytère, l'église et le couvent M. Lefebvre et son successeur n'ont jamais été à la peine pas même une seule fois, de lui dire de chauffer, comme il fallait.

Durant 21 ans, il est venu visiter ses fournaies entre 2 et 3 heures du matin par tous les temps faisant au moins 5 à 6 arpents. Au cours de l'automne 1922, on lui donnait un remplaçant pour lui permettre de se reposer et on lui enlevait le chauffage du Séminaire.

Ici Urgel Lafontaine, p.s.s. écrit en marge : Ce n'était qu'un prétexte futile et hypocrite, on lui laissait le chauffage le plus pénible celui de l'église.

Durant les 47 années qu'il fut employé du Séminaire, au Séminaire soit comme fermier soit chauffeur et réfectoirier, etc... Hermas Lacroix se montra toujours parfaitement honnête et fidèle. Il ne savait ni lire ni écrire et c'était un avantage pour nos hôtes, ils n'avaient pas à redouter les indiscretions de sa part. Il avait un jugement sûr et un grand sens chrétien: il était sobre, gai, il avait une certaine manière de parler à lui, des expressions à lui et pleines de sel. Il avait tout ce qu'il fallait pour vivre avec des prêtres.

Sa discrétion et sa sobriété, sa franchise et sa fidélité lui attirèrent des ennuis et des calomnies du côté de ses compagnons...

Hermas Lacroix a toujours eu horreur des dettes. Et n'en laissa aucune. Il laissa à sa soeur Alphonsine de quoi payer ses médecins et les frais funéraires.

Sa grande peine en mourant fut de laisser sa soeur Alphonsine qui avait refusé à plus d'une reprise de se marier, pour ne pas le laisser seul. Et moi, de l'encourager en lui rappelant ce qu'il avait fait pour ses vieux parents et ce qu'il avait fait pour sa soeur. Eh avez-vous eu soin de vos vieux parents, faisais-je ? Oui Monsieur, ma soeur et moi, étions les moins à l'aise et cependant nous n'avons jamais abandonné nos parents. Nous en avons pris soin jusqu'à leur mort.

Vous avez eu soin l'un de l'autre, n'est ce pas ? Ça n'a pas manqué, monsieur. Votre soeur vous a prodigué ses soins et ses sollicitudes, ses veilles et ses fatigues. Si vous mourez avant elle, la Providence s'occupera de votre soeur.

En effet, Dieu fit en sorte que la survivante ne fut à charge à personne. Hermas était à peine mort, qu'Athanase Legault, un de ses cousins la prenait chez lui, jusque vers le 16 janvier 1925 pour lui permettre de se reposer. Quelques jours après la mort de son frère, Alphonsine, poussée par je ne sais trop quoi, faisait encan, et vendait même les habits de son cher frère. L'encanteur, François Harbour après entente avec un certain nombre d'amis et de connaissances, faisait montrer à plaisir, les objets à vendre et réalisait une jolie petite somme.

Le 16 janvier Dlle Alphonsine allait visiter à Montréal, son neveu René Lacroix. Elle était à peine arrivée qu'elle tombait dans une extrême faiblesse, qui ne faisait qu'augmenter. Un prêtre était appelé auprès de la malade, qui l'entendit en confession, la communia en viatique et lui donna l'Extrême-Onction. Ce prêtre, qui avait déjà vécu plusieurs années dans le ministère, aimait à redire qu'il n'avait pas encore vu malade faire une mort aussi paisible et aussi sainte.

Autour de 1900, j'avais assisté la mère d'Hermas Lacroix et d'Alphonsine. Elle avait nom: Apolline Thibault. Il me semble encore la voir. Je la trouvais à genoux, et appuyée sur ses talons, avec son bonnet sur

la tête: En me voyant, la vieille mère de me dire: Eh quelle nouvelle? Bonne nouvelle, faisais-je. Vous allez mourir pour aller au ciel sans tarder. Elle répond c'est bien mon père confessez moi et donnez moi tous les sacrements. Je suis bien contente.

Je reviens à sa fille Alphonsine elle laissa à son neveu René Lacroix de quoi payer son médecin, et les frais funéraires, et les funérailles et plusieurs messes, grandes et basses. Elle mourait neuf semaines après son frère le 25 janvier 1925 et avait ses funérailles à Oka. Elle n'avait été à charge ni à ses proches, ni au Séminaire, ni aux communautés religieuses. La providence avait parfaitement disposé les choses. Dieu n'a jamais oublié les enfants qui prirent soin de leurs vieux parents.

Hermas Lacroix et sa soeur Alphonsine ne connurent jamais l'aisance; cependant ils trouvèrent le moyen d'aider les autres. C'est ainsi, que par exemple ils prirent avec eux, une petite cousine, une fille d'Alphonse Lacroix, fils d'Olivier Lacroix et d'Émilie Lefebvre dit Laciserais et lui permirent de fréquenter le couvent d'Oka. Trois ans durant, si j'ai bonne mémoire, ils donnèrent gratuitement à Alice Lacroix, la nourriture et le logement.

Cette jeune fille est entrée chez les Dames de la Congrégation et leur fait un bon sujet: Elle porte en religion le nom de Soeur Alphonse.

Dans le coté du livre, il est écrit : Rédaction écrite le 24 juin 1927 U.L.

Archives: Société d'histoire d'Oka Inc.
Recherches: Fleurette Maisonneuve-Fontaine, dir.

suite de la page 11

Tant qu'à des noccs—Abondamment. Boire tant qu'à des noccs.

Faites cela, je vous servirai le jour de vos noccs—Se dit pour demander un service à une personne, et comme pour lui promettre de lui en rendre un à l'occasion.

On ne va point aux noccs sans manger—Il faut accepter les conséquences d'une position.

Qui va à noccs sans prier, s'en revient sans dîner—On ne peut s'attendre à être bien reçu là où l'on est point invité.

On ne dîne point quand on est de noccs le soir—On se prépare au plaisir par quelque temps d'abstinence.

La plupart des proverbes cités ici sont usités dans la province de Québec, mais tous viennent de France puisque nous les trouvons dans les vieux dictionnaires français.

Source : Bulletin de Recherches Historiques vol XXIX octobre 1923, no 10

Dernière heure

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès de M. Jean Remaud décédé à Oka, le 1^{er} juin 1998, à l'âge de 80 ans, né à Auros (Gironde), France. Il fut prisonnier de guerre en 1940, libéré par les Armées alliées en 1945.

Il laisse dans le deuil son épouse, Françoise Périllard et sa soeur, Georgette (feu Yvon Fumoleau).

Madame Françoise Périllard-Remaud est membre de la Société d'histoire d'Oka inc.

Nos sympathies.

Delphis-Adolphe Beaulieu

les années de formation (suite) *

Cécile Quirion-De Girardi

Introduction

Cette troisième chronique sur le peintre Delphis-Adolphe Beaulieu [DAB] (1849-1928) traite de sa formation: l'école fréquentée (3), l'École Chabert, le milieu culturel de Montréal à l'époque, (la deuxième moitié du XIX^e siècle), la bibliothèque et l'équipe à laquelle il était associé dans sa trentième année. Les sources principales sont des autorités reconnues, Gérard Morisset, David Karel, Raymonde Gauthier et le fonds D.A. Beaulieu, [FDAB] pour les annexes.

1. L'album (3)

L'annexe 2.2 a été puisée dans le FDAB et consultée à la bibliothèque centrale de Montréal. En réalité, il s'agit d'un très bel album de 136 pages qui mesure 11 x 15 pouces, imprimé sur papier " glacé " et comporte en plus de l'Avis de l'éditeur, quatre parties :

- 1 - Notes sur le développement de Montréal, p. 5
- 2 - La Chambre de commerce du district de Montréal (124 membres-fondateurs en 1887) p. 77
- 3 - Liste des membres p. 97
- 4 - Biographies et portraits (112) p. 99

L'annexe 2.2 est à la page 130 de l'album. C'est le premier des documents en main qui nous renseigne sur la formation de DAB. Ce document passe sous silence la fréquentation de l'École Chabert. La note biographique de DAB fait bonne figure à côté de celle des 112 acceptées. À 45 ans, DAB était un membre d'élite de la société montréalaise de langue française et la Chambre a jugé bon de retenir sa biographie pour publication dans l'album. En langage moderne celui-ci serait catalogué comme suit :

Auteur, Télesphore Saint-Pierre

Collaborateur, L.E. Morin père

Titre, *Histoire du commerce canadien-français*

Éditeur, Montréal, La Chambre de commerce du district de Montréal

Imprimeur, The Sabiston Publishing and Engraving Co. 1894

L'album avait été commandé par la Chambre mais celle-ci avait laissé à l'imprimeur le choix de l'auteur. La quasi-totalité de l'Avis de l'éditeur est consacré à l'auteur âgé de 25 ans et de formation bilingue.

2. École Chabert (7)

DAB est né à Sainte-Rose (de Laval) en 1849. Joseph Chabert (1831-1894) enseignait le dessin au séminaire de Sainte-Thérèse et au collège Masson à Terrebonne, avant 1871. (9) Vers 1871, il ouvre l'École des beaux-arts et manufactures de Montréal. À cette date DAB avait 22 ans. E. Falardeau (8) a dressé la

liste de ceux qui fréquentaient cette École, le nom de Beaulieu figure sur cette liste (sans prénom). Morisset (8) confirme le fait. À l'été 1871, Chabert rentra en France à la recherche de " livres et de moulages " pour l'École.

Il obtint un don du gouvernement français et les objets furent expédiés à l'automne (...). Un second don de statues et de dessins modèles suivit un an plus tard. (...) Chabert enseignait le dessin et la peinture et au moins deux de ses compatriotes français le secondaient, soit RODOLPHE BRESLIN au cours de gravure et ERNEST CLEFF pour ce qui est de la sculpture. Chabert connut une existence orageuse (...) Il quitte l'École des beaux-arts " du Conseil des arts et manufactures de Montréal avant le début de l'année 1873-1874.

Ce qui suggère que DAB a reçu une formation artistique de cette École pendant deux ans, trois tout au plus de 21 à 24 ans. À quel rythme ? Ouvrons une parenthèse pour citer Gagnon (4) et obtenir une réponse satisfaisante.

Le Conseil des arts et des manufactures est une appellation bizarre pour une école de dessin et de sculpture. Fondé en 1857 sous le nom de BOARD OF ARTS AND MANUFACTURES, ce Conseil est une école de formation technique et artisanale où les cours se donnent gratuitement le soir. Ces écoles étaient réparties entre le Haut et le Bas-Canada.

En 1871, Chabert en ouvrit une à Montréal. Il fut le premier à diriger une école de beaux-arts à Montréal (7). En langage moderne l'École dirigée par Chabert était une constituante ou succursale du Conseil des arts et manufactures. Ce Conseil fermera ses portes en 1927 (4). Un journaliste de la *Minerve* le qualifia de « maître capable, versé dans toutes les difficultés du dessin et initié aux meilleures méthodes ».

Madame Yvonne Beaulieu (3) a informé l'auteur qu'actuellement on ne peut en dire davantage sur la formation artistique formelle de DAB. Cependant on peut ajouter qu'à l'École Chabert, pour une durée qu'on ignore, il a été exposé à la peinture (murale et vitraux), à la sculpture et au dessin. De plus le milieu culturel était favorable aux jeunes artistes et DAB avait sans aucun doute une habileté manuelle.

3. Milieu culturel (8)

La période des années de formation de DAB ont coïncidé avec le développement inusité des beaux-arts dans la région de Montréal. Il y eut la fondation de l'Art Association (ancêtre du musée des beaux-arts de Montréal) en 1860, la création des écoles d'arts et

métiers (1871) et par le nombre grandissant des professeurs et des expositions ainsi que la multiplication des revues illustrées.

Canadian Illustrated News, le Monde illustré, l'Opinion publique ont exercé une heureuse influence sur la jeunesse (...) ont développé la curiosité artistique (...). La Revue canadienne a publié des articles sur les arts (...) qui ont servi de points de départ à une certaine culture esthétique.

Morisset vante les talents de Chabert qui avait le don d'animer une leçon et de faire aimer la peinture. À la fin du siècle, la peinture jouit d'une vogue considérable dans toute la province. Beaulieu a 51 ans. Comment poursuit-il sa formation ? Avec ses livres, la documentation liguée est étonnante.

4. Bibliothèque (Annexe 1) (3)

Les deux premiers livres de la liste sont des livres français ce qui renforce l'hypothèse qu'il ait été inscrit à l'École des beaux-arts de Chabert.

4.1 La collection « Le costume historique » est identifiée par une lettre pour chaque livraison. Chaque livraison est dans un portefeuille. Les planches mesurent 16 2/8 x 11 5/8 pouces. La collection entière était de 20. Beaulieu en a légué 17 du deuxième tirage, daté de 1887. La deuxième livraison, celle de *l'Antiquité classique*, est d'intérêt pour l'analyse de la « Peinture murale des prophètes ». Les planches 1...9 sont consacrées au costume égyptien, et les planches 10...13 au costume assyrien et hébraïque. Moïse le législateur biblique a reçu une éducation égyptienne. La source de cette précieuse collection est la *Biblica sacra d'Anvers* édition 1583.

4.2 « Le grand Vignole »

Giacomo Barozio, dit Vignole 1507-1573 né à Vignola (...) architecte italien fut appelé en France par François 1er (...). Il est surtout connu comme auteur d'un traité des Cinq Ordres d'architecture (1563).

4.3 4.6 Ces quatre titres sont en anglais, ils attestent le propos de Saint-Pierre, annexe 2.1 (3) qui écrit « ... il voyagea pendant quelque temps aux États-Unis où il se perfectionnait dans son art ». DAB pratiquait avant la lettre la formation professionnelle continue et il s'est donné les outils nécessaires à la poursuite de sa formation et assurer ainsi sa compétence. Ce volet américain de sa formation a dû plaire aux sulpiciens (11). De plus, DAB a participé à une équipe de grande qualité.

5. La qualité de l'équipe : bâtisseurs et architectes, avec laquelle il a été appelé à exercer son art.

La construction de l'église Notre-Dame de Montréal (12), la deuxième était terminée (1829), quand les sulpiciens eurent à éprouver de nouveau leurs talents de bâtisseurs; l'église d'Oka incendiée en 1877 était à reconstruire. Ils firent confiance aux architectes Maurice Perreault (1857-1909), Albert Mesnard (1847-1909) et à Delphis-Adolphe Beaulieu pour les boiseries, les autels et la chaire. Par la suite, les sulpiciens firent appel à ces mêmes architectes pour la construction de la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame inaugurée en 1891. On retrouve Beaulieu, Perreault et Mesnard à la chapelle Notre-Dame-du-Bonsecours quand l'intérieur fut refait en 1890. La participation de Beaulieu est confirmée, pour la peinture, depuis la restauration récente (1996-98). La toile qui recouvrait la voûte signée Beaulieu a été enlevée et remise. On peut donc affirmer que Beaulieu avait la confiance des sulpiciens ainsi que Perreault et Mesnard. Quant à ces derniers, Gauthier (5) affirme que « parmi les plus célèbres architectes formés par apprentissage auprès d'un maître issu de la tradition figurent Maurice Perreault et Albert Mesnard qui construisirent la chapelle du Sacré-Coeur ». Ce sont les premiers cités par Gauthier. Ces faits appuient les informations relevées à l'annexe 2.2. Le professionnalisme de Beaulieu était reconnu par les sulpiciens, les architectes compétents et la Chambre de commerce du district de Montréal.

Résumé et conclusion

Cette troisième chronique a tenté de répondre à la question : « Qui est ce Beaulieu » (10) à qui on peut attribuer avec une marge d'erreur de 0.2 % la paternité de « *La Peinture murale des prophètes* » qui orne l'abside de l'église de l'Annonciation à Oka ? Pour se faire nous avons creusé particulièrement le Fonds D.A. Beaulieu. Nous remercions la dépositaire Yvonne Corbeil-Beaulieu.

Références

1. *Dictionnaire encyclopédique* - Quillet Paris, Librairie Aristide Quillet, 1958
2. FALARDEAU, Émile - *Artistes et artisans du Canada* vol. 3, Montréal, Ducharme (Rapin) 1940-46
3. Fonds Delphis-Adolphe Beaulieu - Dépositaire Yvonne Corbeil-Beaulieu, Montréal
4. GAGNON, François-Marc - *La peinture moderne au Québec* (cours télévisé) Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département de l'histoire de l'art, 1993
5. GAUTHIER, Raymonde - *L'architecture de Montréal*. Montréal, Libre expression et l'Ordre des architectes du Québec, 1990

6. GAUTHIER, Raymonde - *Construire une église au Québec*, Montréal, Libre Expression, 1994
 7. KAREL, David - *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*. Québec, Musée du Québec et Les Presses de l'université Laval, 1992
 8. MORISSET, Gérard - *La Peinture traditionnelle au Canada français*. Montréal, Le cercle du livre de France, 1960
 9. MULAIRE, Bernard. *Joseph Chabert* IN Dictionnaire biographique du Canada pp 185-187, vol. 12, 1891-1900, Ste-Foy, Les Presses de l'université Laval, 1990
 10. RICHER, Laurette B. - *L'Église paroissiale d'Oka*. imprimé au Québec, 1980
 11. ROUSSEAU, Pierre (Maurault Olivier), *Saint-Sulpice et les missions catholiques*, Montréal, Édition Edouard Garand, 1930
 12. TRUDEL, Jean. *Basilique-Notre-Dame, Montréal - Basilica* - traduction anglaise Peter Malden 50 pp, Montréal, imprimeur anonyme, 1995
- * Note de la rédaction - La première chronique sur le peintre Delphis-Adolphe Beaulieu a paru dans le numéro deux, 1997 du journal OKAMI et la deuxième, dans le numéro 3, 1997 de ce même journal.

ANNEXE -

Livres de documentation de Monsieur Beaulieu
(qu'il nous a légués:)

- 1 - Le costume historique, par Racinet. 17 volumes.
Cinq cent planches, trois cents en couleurs, or et argent, deux cents en camaïeu. Types principaux du vêtement et de la parure rapprochés de ceux de l'intérieur de l'habitation dans tous les temps et chez tous les peuples avec de nombreux détails sur le mobilier, les moyens de transport, les armes, les objets usuels, etc. Recueil publié sous la direction de M. A. Racinet. Imprimeurs: Librairie Firmin Didot Fils & Cie, 56 rue Jacob, Paris. 1887, 2^e tirage
- 2 - Le grand Vignole.
Cours classique d'architecture. 1 volume Monroq Frères imprimeurs-éditeurs, 5, r. Suger, Paris. Sans date.
- 3 - Studies in design.
By Chs. Dresser, Pn. F.L.S. 1 volume (Planches en couleur, avec dessins de tous pays et époques pouvant servir à la décoration). Printed by Cassell, Petter and Galpin, London. Sans date.
- 4 - The Gibson Book, vol.2 A collection of the published work of Charles Dana Gibson. New York, Charles Scribner's Sons H.H. Russell 1907. Eleven books in two volumes.
- 5 - Beautiful Paris
Album of photographic representations of Paris. McAlin 7 Kilgour, 12 and 13 Confederation bldg, Toronto 1894.
- 6 - The London Art-Union
Prize annual of 1845. Album containing two hundred and fifty engravings of pictures and sculptures purchased by The London Art-Union. Illustrative of British Art. London R. A. Spragg, Library of Arts, 106 St., Russell Street, Bedford square.

HISTOIRE

DU

COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS DE MONTREAL

1535-1893.

UN SOUVENIR.

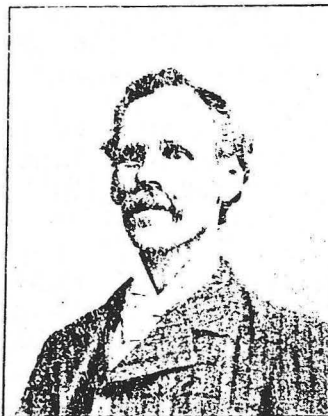
Publié sous les Auspices de la Chambre de Commerce du District de Montréal par la

SABISTON LITHO. & PUBLISHING CO.

ANNEXE 2.2.

D.-A. BEAULIEU.

M. D.-A. BEAULIEU, le peintre-décorateur bien connu, est né le 4 juin 1849, dans la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval. Après avoir reçu une bonne éducation élémentaire sous la direction du professeur A. Dollère, M. Beaulieu se décida à embrasser le métier de peintre, pour lequel il se sentait des dispositions spéciales. Il s'en vint à Montréal, puis il voyagea pen- Etats-Unis, où il se perfec- ment il revint s'établir à après dans les affaires pour tarda pas à se faire une répu- son application à l'ouvrage. peut aujourd'hui exécuter les d'une manière qui se com- l'ouvrage des premières mai- lieu est un véritable artiste ardeur, et son succès n'est de son mérite. Ses affaires églises, la fabrication de sta- res et autres objets destinés merce des tapisseries. Plus édifices publics qui ont été exquis qu'il sait mettre dans commercial et parmi tous ceux qui le connaissent, M. Beaulieu est personnellement estimé pour ses qualités du cœur et de l'esprit. Il fait partie de l'Ordre des Forestiers Indépendants et de la Société des Artisans Canadiens-français aussi bien que de la Chambre de Commerce du district de Montréal. En politique, il est indépendant.



Histoire de demain selon les journaux locaux

L'ÉVEIL

50^e année no 39 28 mars 1998

Grands Prix du tourisme Desjardins de l'ATL, Serpo: l'atteinte de l'excellence en accueil. p. 1 et 3 photos
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Deux-Montagnes, Martin Soucy est coprésident du comité provisoire - Catherine Giguère - p. 9 et 12
Jacques Bastien est réélu à la présidence de la Société d'histoire d'Oka, p. 21 et 23, photo p. 23.

- Rémi Binette -

Campagne de financement à Oka : un succès - Les artisans de l'aide, Mme Marie-Paule Boileau, p. 35
Avis de vente pour taxes voir ÉVEIL 21 mars, 2e publication, p. 40-41
Karine Chevrier récolte la médaille d'argent à la Coupe du monde de natation en Allemagne, photo, - André Roy - p. 67

50^e année no 40 4 avril 1998

Société de généalogie de Saint-Eustache : mercredi 15 avril, conférence de M. Yvon Bergeron - comment rédiger nos mémoires. - Rémi Binette - p. 6

MRC de Deux-Montagnes : Déficit de 24 912 \$ - Rémi Binette - p. 23

Conseil local de développement : résolution de reconnaissance de la MRC de Deux-Montagnes - Rémi Binette - p. 26

Centre d'entraide Racine-Lavoie : Boîte à lunch et Spécial Jeunes de la MRC Deux-Montagnes, p. 34

Le 25 mars, humour et excellence au rendez-vous : Serpo, grand prix de l'accueil et du Service à la clientèle Bell- photo - p. 38

Conférence de Roland Sarrazin sur l'ancêtre Nicolas Sarrazin, (sur la photo, Pierre Bernard) le 11 mars, p. 39

Karine Chevrier poursuit sa lancée à Paris et en Italie - André Roy - photo, p. 66

50^e année no 41 11 avril 1998

Rémi Binette dans sa chronique parle du lancement de l'OKAMI, p. 6

Armand Dagenais et fils est commanditaire de l'exposition Les artisans du verre, à la maison touristique de la région Deux-Montagnes, p. 8

50^e année no 42 18 avril 1998

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles : Quatre bureaux de votation additionnels : Dans la circonscription numéro 1 (Saint-Benoît, Saint-Placide et Oka) un deuxième bureau sera ouvert le jour du scrutin - Benoît Bilodeau - p. 18

La banque de données informatisée portant sur les mariages - Un nouvel outil de recherche pour ceux qui font leur généalogie p. 30

Municipalité d'Oka « La Mairie » remercie les bénévoles p.45

Lynda Patry de retour au Club de golf Oka, - André Roy - p. 77

Basket-ball à l'ESO - Une fin décevante, surtout pour les garçons, photos - Stéphane Proulx, p. 78

50^e année no 43 25 avril 1998

La Société d'histoire d'Oka poursuit ses recherches - Rémi Binette - p. 28

L'Association des familles Bilodeau des Amériques voit le jour! p.30

Yvon Bergeron traite de l'art d'écrire ses mémoires, - photo - p. 32

Dégustation vin et fromage au profit de la fabrique d'Oka, 2 mai 1998 p. 46

La Classique des Maires, golf 18 mai 1998, p. 72

50^e année no 44 2 mai 1998

Souper annuel du Club de l'âge d'or d'Oka p. 20

Caisse populaire d'Oka p. 44

Visite au Centre d'archives nationales du Québec à Montréal, 20 et 21 mai 1998. p. 61

50^e année no 45 9 mai 1998

Le bronze à la Serpo! Couverture photo des deux maires Jean Ouellette et Yvan Patry et Martin Soucy et page 4

Hommage à Serpo, chronique de Francine Labelle, p. 8

Décès du Frère Marie-Ernest Desmarais, cistercien, 91 ans, 4 mai 1998, p. 28

Pépinière Armand Dagenais et fils inc. Cahier habitation, publicité, p. 4

Gérard patates Oka, postes de déjeuner p. 65

Club de golf Oka, reprise d'activités, p. 76

La classique des maires, golf, 28 mai 1998, p. 80

Balle molle à Oka, début de la saison, 12 mai, p. 82

Obtenez une vidange d'huile gratuite ! Garage Denis Durand enr, 43 rue St-Dominique, Oka p. 86

50^e année no 46 16 mai 1998

Oka Un nouveau camion de pompier pour desservir les deux municipalités p. 16

École secondaire d'Oka, vendredi 22 mai présentation du Stage Band et samedi 23 mai concours jeunes talents p. 22

Remise du prix Claire-Yale, édition 1998, le 19 mai p. 32

Recyclage et récupération de vêtements à Oka p. 33

Centre d'entraide Racine-Lavoie. Aide financière pour les inscriptions dans les camps et parcs, demande du 19 mai au 5 juin, à Oka au presbytère, du lundi au vendredi. p. 35

Boutiques d'artisanat à Oka. p. 39

Décès de Mme Laurena Renaud, 90 ans. p. 42

Bonne fête ! Linda Patry, 37 ans, photo p. 68

Généalogie ou Histoire de nos familles

14 mars 1998 : Amyot dit Villeneuve p. 16

21 mars 1998 : Amyot dit Villeneuve (suite) p. 18

28 mars 1998 : Les Légaré p. 14

4 avril 1998 : Les Légaré (suite), p. 14

11 avril 1998 : Fenêtre sur le passé 1921-1922, p. 14

18 avril 1998 : Les Lalande, p. 16

25 avril 1998 : Les Lalande (suite) p. 16

2 mai 1998 : Les Rivest et Rivet de Saint-Eustache (1re partie) p. 16

9 mai 1998 : Les Rivet de Saint-Eustache (2e partie). p. 14

16 mai 1998 : Les Rivet de Saint-Eustache (3e partie). p. 14

L'écho du village par Gilles Boileau et les articles de LA CONCORDE paraîtront dans le prochain numéro.

Une visite à la Société d'histoire d'Oka inc.

Jeannine Landry-Bastien

Le 17 mai dernier, la Société d'histoire d'Oka inc. était l'hôte de la 2^e réunion annuelle de la table informelle des Sociétés d'histoire et de généalogie des Basses-Laurentides sous la présidence de madame Sylvie Richer. Les membres présents ont pris connaissance des activités mises sur pied par les sociétés dans leur domaine et leur région respectifs. Pour mieux planifier les activités, un comité a été formé sous la responsabilité de madame Réjeanne Cyr-Bernard pour recueillir les projets et activités des sociétés afin d'en faire un calendrier et une réflexion sur la possibilité de faire des projets communs. Il a été résolu qu'une des sociétés membres représente la table au comité du patrimoine à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec; cette année, madame Denise Caron y représentera la Société régionale d'histoire de Deux-Montagnes. Un pique-nique dans le verger et une visite commentée de la très belle église d'Oka ont clôturé cette journée. Les Sociétés présentes: Société de généalogie de l'île Jésus, Société de généalogie de St-Eustache, Société régionale d'histoire de Deux-Montagnes, Société d'histoire d'Oka inc.



Rangée de gauche: Marc Bérubé, Fleurette Maisonneuve/Fontaine, Stella Dupuis/Mailhot, Denise Caron, Claude Latour, Francine Paradis/Latour, Pierre Bernard.

Au centre: Jacques Bastien.

Rangée de droite: M. Pratte, Mme Cloutier/Ouimet, Lyne St-Jacques, Sylvie Richer, Jeannine Landry/Bastien, Réjeanne Cyr/Bernard.

GREY OWL

(On tourne à Oka)

Marc Bérubé

Une fois de plus, les citoyens d'Oka ont été les hôtes du tournage d'un film, dont le titre "Grey Owl" et le contenu, soit une histoire d'indiens, cadrent bien dans l'environnement choisi.

L'emplacement sur la ferme de M. Antoine Lacroix est situé entre la route 344 et le Parc d'Oka, à l'orée d'une colline boisée, du côté ouest. L'endroit est magnifique et offre un panorama splendide.

En circulant sur la 344, nous avons une superbe vue d'ensemble des 28 tentes ou "Tee Pee" indiens érigés temporairement pour la circonstance.

Grey Owl: c'est le titre d'un roman, écrit par un Anglais, Sir Richard Attenborough, racontant une histoire vécue, et dont la publication a eu lieu en Angleterre.

Il raconte les faits et gestes d'un écologiste Britannique arrivé au Canada en 1932. Les faits se passent en Nouvelle-Écosse, vers 1934. L'écologiste, un ami des Indiens, se fait passer pour un Indien et finalement avouera qu'il n'est pas vraiment un Indien.

La morale de l'histoire se résume dans la conclusion finale citée par le Grand Chef Indien:

"Quand tu veux devenir quelqu'un vraiment, tu finis par le devenir."

Nos aînés savent que Grey Owl est un personnage connu qui a défendu le castor canadien, notre emblème, au cours des années 1930, malgré l'indifférence de nos gouvernements et de la population.

Enfin, plusieurs scènes du film sont tournées à Oka et les vedettes sont l'acteur populaire Pierce Brosnan et une Algonquine de Maniwaki, Annie Galipeau.

Pierce Brosnan a déjà joué les rôles de James Bond dans deux films soit "Golden Eye", et "Tomorrow Never Dies". Il a à son actif des présences dans d'autres grands films avec Barbra Streisand, Linda Hamilton, Warren Beatty et Annette Bening.

Quant à la Québécoise Algonquine Annie Galipeau, son grand talent de comédienne avait déjà été perçu par l'auteur Richard Attenborough qui a trouvé le moment propice pour le lancement d'une nouvelle étoile dans le firmament cinématographique.

Sir Richard Attenborough, un auteur de renommée internationale, s'est illustré surtout avec la réalisation du film "Gandhi".

Pour obtenir les effets désirés, le tournage a eu lieu durant la nuit, soit les 20, 21 et 22 mai 1998. La première sera à surveiller pour les gens d'Oka/Kanesatake.

Les citoyens amérindiens de Kanesatake ont été invités comme figurants lors du tournage. Dommage qu'un village Indien de cette catégorie ne soit pas un événement permanent à Oka/Kanesatake, car les touristes, les Européens en particulier, sont friands de tout ce qui se rapporte à l'histoire et aux us et coutumes des Amérindiens.

À quand le village indien d'antan dans la région d'Oka/Kanesatake?

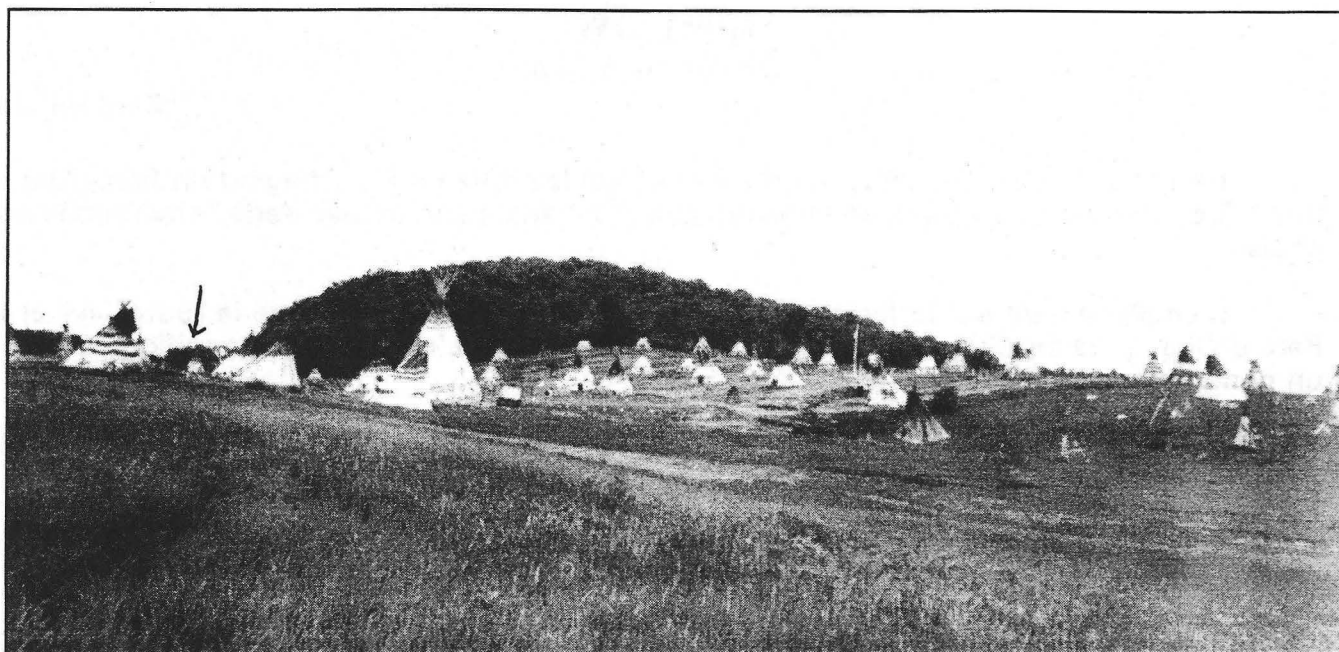


Photo: Société d'histoire d'Oka (Marc Bérubé)
Décor du village indien, vu du côté ouest de la colline de la ferme Jocelyn Masson.
La flèche indique l'emplacement de l'École Secondaire d'Oka.

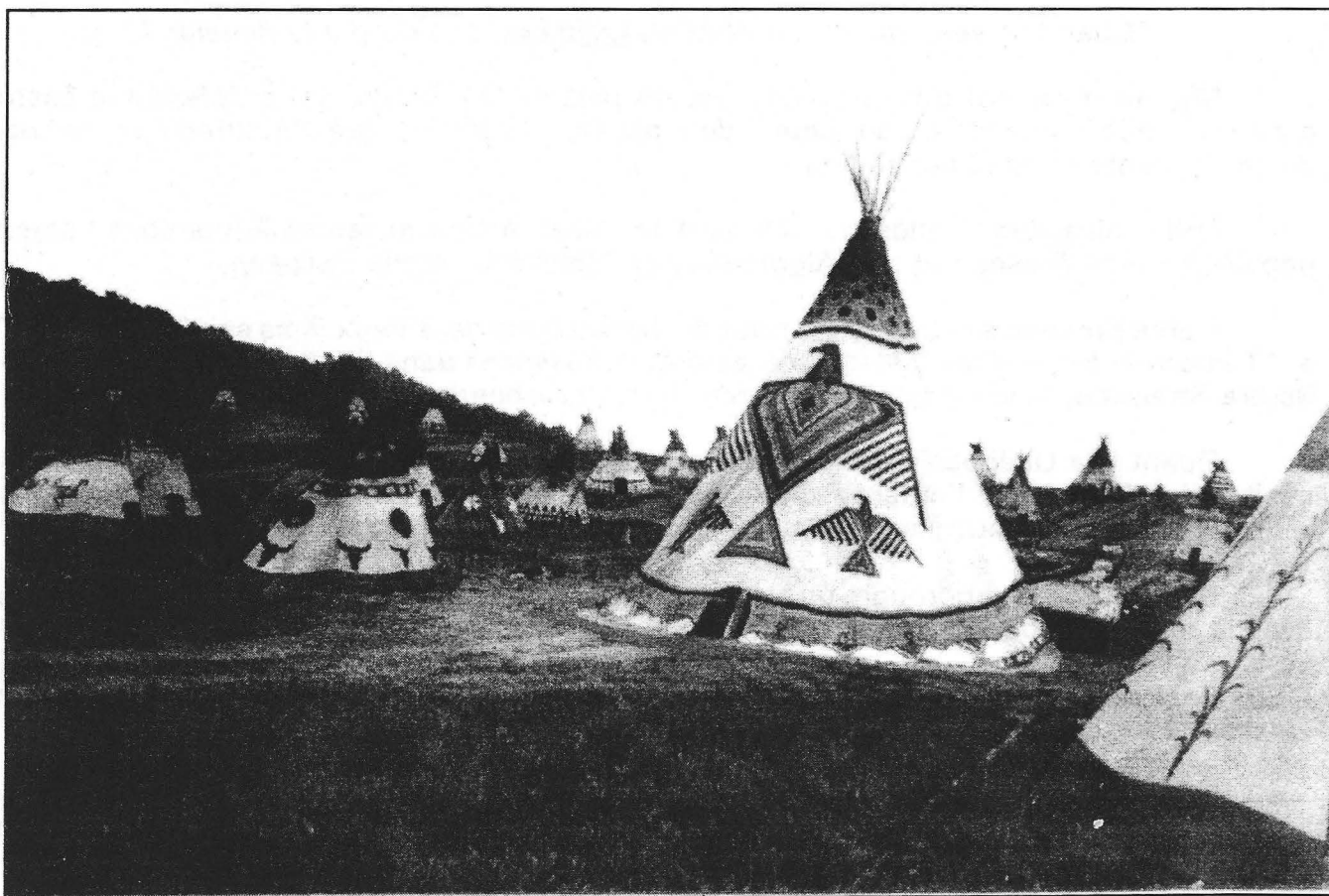


Photo: Société d'histoire d'Oka (Marc Bérubé)

Actualités

Décès

Dans le dernier numéro, nous avons oublié de mentionner deux décès :

M. Patrick Girard, époux de Mme Simone Boileau Girard, membre de la SHOI.

P. Lucien Bellavance, cistercien d'Oka. Le père Lucien était très connu à Oka et dans les environs puisqu'il allait souvent célébrer l'Eucharistie au manoir d'Oka, autrefois au Mont-Lamennais et parfois, il aidait à la paroisse d'Oka.

VISITE TOURISTIQUE

L'église d'Oka est présentement ouverte aux visiteurs. En effet, sept jours par semaine de 9h à 17h et les soirs sur demande, deux étudiants, font admirer aux visiteurs ce trésor architectural construit en 1883 et ses richesses. Une contribution volontaire est demandée.

Nouvelles acquisitions

Au mois de février 1998, M. Claude Latour président de la Société de Généalogie de St-Eustache remettait à la Société d'histoire d'Oka 21 documents concernant l'hôtel Aubé en 1921, en plus d'une facture de la Trappe d'Oka de 1913, facture de la vente de fromage à M. H. Champagne. La petite meule de fromage se vendait à ce moment 25 sous et la grosse meule 25 sous la livre.

Note de la rédaction : Sur les cartes d'affaires, changer le code 514 pour 450.



RIRE AUX POMMES

*Balade • Aire de pique-nique
Fermette • Galerie Cultiv'Art*

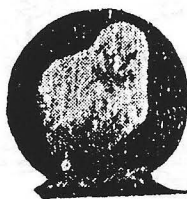
*Jeannine Landry &
Jacques Bastien*

*545, l'Annonciation
Oka (Québec) • J0N 1E0*

Tél : (514) 479-6366

Tél : (514) 479-1198

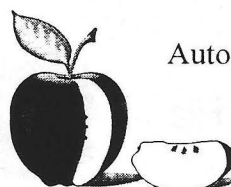
Ferme Daniel Husereau
207 rang Ste-Sophie
Oka Qc J0N 1E0



fumier de poulet
battage à forfait

Tél. 479-6913

Guy & Monique Husereau



Auto cueillette / Fin de semaine
Pommes Prunes

212, Rg. Ste-Sophie, Oka, Québec J0N 1E0
Tel.: (514) 479-8960 Fax.: (514) 479-8422



interMiel
inc.

"Le monde des abeilles"

Christian Macle
Président

10291 La Fresnière, St-Benoît, Mirabel J0N 1K0
Tél.: (514) 258-2713 • Fax: (514) 258-2708
1-800-265-MIEL

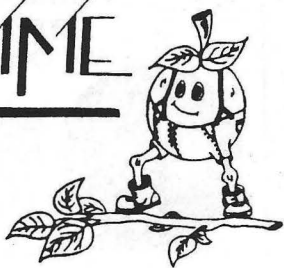
**Le Comité des 200 ans
de Saint-Benoît, Mirabel**

C.P. 18, J0N 1K0

Gaston St-Jacques, secrétaire, 258-3470

mercis à nos commanditaires

JUDE-POMME



Jude B. Lavigne

(514) 479-6080
223 Ste-Sophie, Oka, Québec, J0N 1E0

FERME MARINIER s.e.n.c.



Prop. Gilles & Danielle

Jardinier - Pomiculteur



360 rang l'Annonciation, Oka Qc.

(514) 479-6481 Fax: (514) 479-1197

•Sirop d'Érable •Tomates
•Fraise •Blé d'Inde
•Framboise •Pomme

Deneigement
Residentiel & Commercial

Les fermes Richard Lemire & Fils

Producteurs fruits et légumes



89, rang Ste-Sophie, Oka, Québec
J0N 1E0

Tél.: 479-6698



Tél.: Luc 514-479-8762
Michel 514-479-6256

HUSEREAU & FRERE

Distributeur Purina

211, Rang Ste-Sophie
Oka, Cté Deux-Montagnes, Qué.
J0N 1E0

Moulées
Produits sanitaires
Service de vrac

Berchmans et Pascal Lecault

marâchers

171 rang Ste-Sophie
Oka Qc J0N 1E0

Tél. 479-6251

SUPERMARCHÉ OKA INC.

31, Notre-Dame, C.P. 100
Oka, Québec J0N 1E0
Tél.: 479-8769
France Lemay
Propriétaire

Pierre-Paul Trottier

Producteur : Plants légumes (serre)
Gros & détail
Fraises - framboises - tomates, choux fleurs

154, Ste-Sophie, Oka J0N 1E0 479-6336

RONALD LADOUCEUR

producteur de framboises et de pommes



133, rang Sainte-Sophie, Oka
(514) 479-6179

FORMULE D'ADHÉSION

DATE:

Je renouvelle ma cotisation pour un an () 20,00\$ No de membre :
 Je renouvelle ma cotisation pour deux ans.. () 40,00\$ No de membre :
 Je suis un nouveau membre () 20,00\$ pour un an

Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA INC.
 () C.P. 999 OKA J0N 1E0

Nom

Adresse c.p.

Code No. de téléphone

Note: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux "Okami" précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante. Avec votre cotisation, nous aimerions avoir vos commentaires sur l'OKAMI. Le no de membre : c'est le premier nombre à gauche sur votre étiquette d'adresse. Merci

=====

Depuis l'année 1995, la cotisation est de 20,00\$ et chez les dépositaires, le prix de l'OKAMI est de 3,00\$.

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe : 1400, chemin Oka
 Dépanneur Emmanuel : 22, rue Annonciation
 Dépanneur HO : 94, rue Notre-Dame
 Supermarché d'Oka MÉTRO : 31, rue Notre-Dame
 Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée : 265, St-Michel
 Vergers Bastien : 545 rang l'Annonciation

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

1. Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
2. Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
3. Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
4. Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passés relatifs à la vie et aux moeurs de la population.
5. Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
6. Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
7. Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Société Canadienne des Postes-
Envois de Publications Canadiennes-
Contrat de vente No 0182842
Port payé à Oka, Qué, J0N 1E0

OKAMI
CP 999
OKA Qc J0N 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770

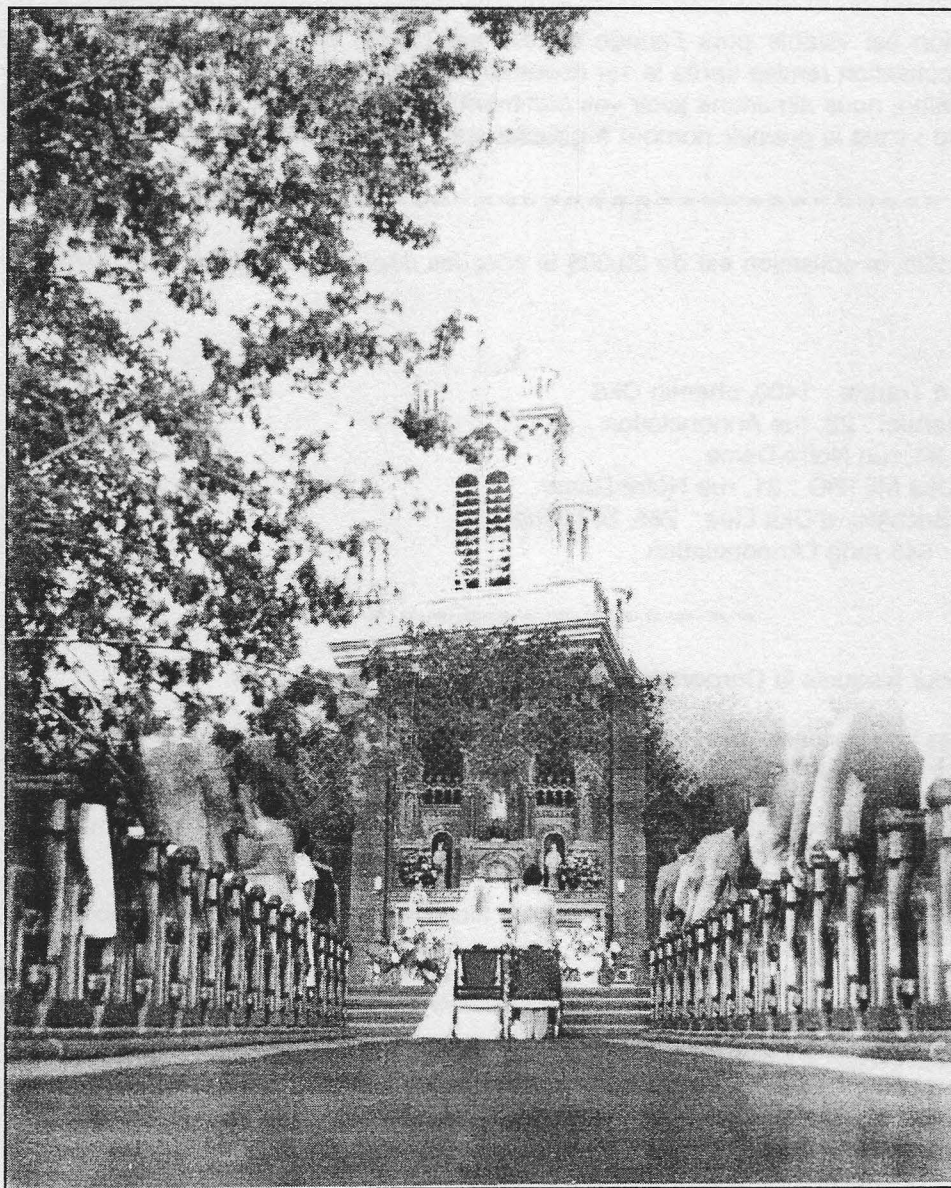
Date de parution: 22 juin 1998

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

Impression : Service graphique Deux-Montagnes, St-Joseph-du-Lac

Un mariage à l'Annonciation d'Oka



germain
beauchamp
St-Joseph